



Nom officiel : **État plurinational de Bolivie**

Nature du régime : République présidentielle

Chef de l'Etat et/ou du gouvernement : Evo Morales

Données géographiques

Superficie : 1 098 580 km² (Banque mondiale)

Capitale (s) :

•La Paz (3 640 m. d'altitude ; 850 000 habitants et 1,8 M. avec El Alto) : capitale administrative (siège des pouvoirs exécutif et législatif) ;

- Sucre (285 000 habitants) : capitale constitutionnelle

Langue (s) officielle (s) : espagnol + 36 langues indiennes (art. 5 de la Constitution)

Langue (s) courante (s) : Espagnol (61.37 %, UNSD, 2012), Quechua (16.04 %, UNSD, 2012), Aymara (9.92 %, UNSD, 2012)

Monnaie : boliviano. 1 BOB = 0,135 euro au 21/04/2017

Fête nationale : 6 août (déclaration d'Indépendance, en 1825)

Données démographiques

Population (2015) : 11 M. hab.

Densité : 10 h./km²

Croissance démographique (2015) : 2%

Espérance de vie (2015) : 68 ans

Taux d'alphabétisation (2015) : 95 %

Religion (s) : catholicisme (95 %), églises protestantes

Indice de développement humain (2016) : 0,66 (118ème rang mondial PNUD)

Données économiques

PIB (2016) : 35 Mds USD

PIB par habitant (2016) : 3 000 USD

Croissance (2017) : 4,7%

Chômage (au sens du BIT) (2016) : 4%

Inflation (2017) : 5%

Solde budgétaire (2016) : -8% du PIB

Principaux clients : Brésil, Argentine, Etats-Unis, Colombie

Principaux fournisseurs : Chine, Brésil, Argentine, Etats-Unis

Part des principaux secteurs d'activités dans le PIB (2014 CEPAL) :

•agriculture : 13 %

•industrie : 8 %

•services : 30 %



Evo Morales



Politique intérieure

Elu en décembre 2005, Evo Morales a lancé une « révolution pacifique, démocratique et culturelle », visant à réduire les injustices sociales, ethniques et géographiques par l'introduction de politiques sociales et la réhabilitation des cultures traditionnelles et le renforcement des droits des populations indigènes. Son parti, le MAS (Movimiento al Socialismo), a obtenu plus des deux tiers des sièges à l'Assemblée législative plurinationale (113 sur 166), ce qui a donné au Président la majorité nécessaire pour pouvoir faire adopter par referendum une nouvelle Constitution en janvier 2009 avec 61% des voix. Celle-ci garantit notamment de nouveaux droits (officialisation des régions, reconnaissance de la justice traditionnelle, régularité des élections y compris des juges, nationalisation des ressources naturelles stratégiques, etc.) a été adoptée par référendum, en janvier 2009. Le premier mandat d'Evo Morales a cependant été marqué par divers épisodes de contestation, notamment dans les départements de l'Est (media-luna), les plus rétifs au changement. Ce qui n'a pas empêché Evo Morales d'être réélu le 6 décembre 2009 dès le premier tour avec près de 63 % des suffrages, face à une opposition fragmentée.

En août 2011, plusieurs centaines d'indigènes d'Amazonie ont entrepris une marche de 600 km vers la Paz, pour contraindre les autorités à abandonner un projet de construction de route devant traverser une zone écologiquement sensible (parc naturel du Tipnis). Ce conflit a donné lieu à une forte répression policière. De nouvelles grèves ont éclaté en 2012, toujours dans les mêmes secteurs (mines, médecine, transport, police) au printemps 2013 ainsi qu'en été 2016. Cette dernière grève des mineurs, extrêmement violente, a été marquée par la mort tragique du vice-ministre de l'Intérieur M. Rodolfo Illanes.

Lors des dernières élections générales du 12 octobre 2014, Evo Morales a été réélu pour un 3ème mandat avec plus de 61% des voix. Malgré cette popularité, à l'issue du référendum du 21 février 2016, le président Morales a échoué à faire accepter par la population une révision de la constitution qui lui aurait permis de se présenter de nouveau à l'élection présidentielle : le non l'a emporté à 51,3% des suffrages. Mais Evo Morales, qui a été investi à cet effet par le MAS en décembre 2016, semble ne pas avoir abandonné le projet de briguer un nouveau mandat lors des élections d'octobre 2019.

Situation économique

En matière économique, le Président Morales a fait le choix dès 2006 du souverainisme : étatisation des hydrocarbures et du secteur de l'électricité, retrait en 2007 du Centre International pour le Règlement des Différends relatifs aux Investissements (CIRDI), dénonciation des accords bilatéraux de protection des investissements. Cette dynamique n'a pas favorisé la confiance des investisseurs. A titre d'illustration, le flux d'IDE capté par la Bolivie en 2015 n'a été que de 503 MUS\$, l'un des plus faibles de la région avec le Paraguay (283 MUS\$).

Il demeure que les indicateurs macro-économiques sont satisfaisants et la gestion du pays a reçu les encouragements du FMI, avec un taux de croissance parmi les plus élevés de la région depuis plusieurs années (supérieur à 5% jusqu'à 2015, réduit à 4% en 2016). Pour 2017, les perspectives de croissance sont, selon le Fonds monétaire international (FMI), de 4%. Cette projection de croissance serait de nouveau la plus importante d'Amérique du Sud. Selon la Banque centrale bolivienne (BCB), la dette publique du pays reste faible (24% du PIB en 2017).

Le pays détient les 2èmes réserves de gaz du sous-continent, derrière le Venezuela, les premières réserves de lithium du monde (35%) et d'importantes ressources minières (fer, cuivre, étain, etc.). La faible intégration du pays sur les marchés financiers internationaux l'a protégé de la crise de 2008, même s'il a subi l'onde de choc qui a suivi avec la chute des cours des matières premières. En dépit de ces indicateurs favorables et de l'apparition d'une classe moyenne, la Bolivie, avec un PIB par habitant de près de 3 000 USD, demeure l'un des pays les plus pauvres de la région : 1/5ème de la population vit encore dans l'extrême pauvreté, malgré des avancées notables dues à la politique de redistribution mise en place par le président Morales (aides en faveur de la scolarisation, des personnes âgées, des femmes enceintes, etc.). Ses principaux handicaps sont structurels (l'économie informelle représenterait 50% du PIB et 84% de l'emploi).

Politique étrangère

La victoire d'Evo Morales en 2005, suivie de l'entrée de la Bolivie dans l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (ALBA, créée en 2004 par le Venezuela et Cuba) a conduit le pays à adopter un discours anti-impérialiste et hostile aux Etats-Unis : critique acerbe de l'OEA, présentée comme un instrument de l'impérialisme ; positions favorables à l'Iran (avec lequel la Bolivie a établi des relations diplomatiques en 2007) ou de la Syrie. La Bolivie a ainsi rompu ses relations avec Israël en 2009, pour protester contre l'offensive à Gaza, et reconnu l'État palestinien en décembre 2010. Depuis 2006, les relations avec les États-Unis sont tendues. En 2008, suite aux révélations de Wikileaks, la Bolivie a expulsé l'Ambassadeur américain, avant de faire de même avec les Services de la DEA (Drug Enforcement Administration). En retour, les États-Unis ont retiré à la Bolivie les bénéfices accordés en échange d'efforts en matière de lutte contre le narcotrafic. Les deux pays ont néanmoins signé en novembre 2011 un accord-cadre de coopération bilatérale, ouvrant la perspective d'une normalisation des relations, mais qui n'a toutefois pas empêché l'expulsion de l'Agence USAID en mai 2013.

Au niveau régional, les liens sont chaleureux avec les partenaires de l'ALBA. Avec le Chili en revanche, la relation reste tendue en raison du traumatisme causé par la perte du littoral à la suite de la guerre du Pacifique (1879-1884). Les deux pays n'entretiennent plus de relations diplomatiques depuis 1978. Le gouvernement du président Morales a déposé en 2013 un mémoire portant ce différend devant la CIJ. Le 24 septembre 2015, la CIJ a fait droit à l'argumentation de la partie bolivienne en reconnaissant sa compétence pour connaître du litige. La relation avec le Brésil, traditionnellement bonne, s'est dégradée conjoncturellement en 2012 en raison de divers irritants, désormais dépassés. Avec l'Argentine du nouveau président Macri les convergences politiques et économiques (exportations de gaz, forte communauté bolivienne, soutien sur les Malouines) sont recherchées, tandis que les relations avec le Pérou sont rares et peu substantielles. Lima s'est néanmoins engagé à ne pas faire obstacle à un règlement boliviano-chilien concernant l'accès au littoral.

L'alternance en Argentine, la crise au Venezuela, la mise à l'écart du pouvoir de Dilma Rousseff à la suite de la procédure d'impeachment au Brésil, et la reprise des relations diplomatiques entre Cuba et les États-Unis, isolent cependant le président Morales dans sa « lutte anti-impérialiste ».

Aux Nations Unies, la Bolivie est membre élu du conseil de Sécurité pour la période 2017-2018. En outre, la Constitution de 2009 reconnaissant le droit de produire la feuille de coca, la Bolivie, troisième producteur de cocaïne au monde, a dénoncé, en juin 2011, la Convention unique des Nations unies sur les stupéfiants de 1961. Elle a toutefois demandé à y ré-adhérer en janvier 2013, se réservant le droit d'autoriser sur son territoire la consommation traditionnelle de la feuille de coca. Le seuil d'un tiers d'objections n'ayant pas été atteint, la Bolivie a pu ré-adhérer à la Convention en janvier 2013 en formulant une réserve relative à la mastication de la coca. La France et une trentaine de pays ont objecté à cette réserve au motif qu'elle créait un précédent de nature à fragiliser le régime juridique international. Enfin, les négociations climatiques constituent une priorité pour le gouvernement bolivien, qui entend lutter principalement contre la déforestation. Aux mois de novembre et décembre 2015, lors de la COP21 à Paris-Le Bourget, elle a co-présidé le groupe de travail sur les pertes et dommages, et contribué à l'obtention de l'accord de Paris qu'elle a signé à New York en avril et ratifié en septembre 2016.

Mise à jour : 20.04.17



Nom officiel : République arabe d'Égypte

Nature du régime : Régime semi-présidentiel (constitution du 18 janvier 2014)

Chef de l'Etat : Abdel Fattah Al Sissi (investi le 8 juin 2014)

Données géographiques

Superficie : 1.002.000 km²

Capitale : Le Caire (22 millions d'habitants)

Villes principales : Alexandrie (4,1 millions d'habitants), Port-Saïd, Assiout, Louxor, Assouan

Langue officielle : arabe

Monnaie : Livre égyptienne (1 € ≈ 17 LE)

Fête nationale : 23 juillet (23 juillet 1952, révolution des officiers libres)

Données démographiques

Population (2017) : 94 798 827 d'habitants

Densité : 83 hab/km² (95% de la superficie de l'Égypte est désertique. La densité dans le delta et la Vallée du Nil est évaluée à 1500 hab/km²)

Croissance démographique (entre 2006 et 2017) : 2,56 % / an

Indice de fécondité (2016) : 3,5 enfants/femme

Espérance de vie (2015) : 71,12

Taux d'alphabétisation (2015) : 73,75%

Religion(s) : islam sunnite majoritaire ; christianisme (environ 10% de Coptes)

Indice de développement humain (2015) : 0,691 / 1 (114e rang)

Données économiques

PIB (2015) : 331 milliards de dollars

PIB par habitant (2015) : 3761 \$/hab

Croissance du PIB (2015/2016) : 4,20 %

Chômage (au sens du BIT) (2015) : 12,5 %

Inflation (mars 2017 en glissement annuel) : 30 %

Solde public (2014/2015) : -11,5% du PIB

Balance commerciale (2015) : -8,4% du PIB

Principaux clients : Emirats arabes unis, Arabie saoudite, Italie, Allemagne, Turquie, Etats-Unis

Part des principaux secteurs d'activités dans le PIB (2015) :

- agriculture : 11,2%
- industrie : 36,3%
- services : 52,5%



Politique intérieure

A la suite de la Tunisie, l’Egypte est touchée par la vague des printemps arabes à partir du 25 janvier 2011. Le Président Hosni Moubarak, au pouvoir depuis 1981, quitte ses fonctions le 11 février. Le Conseil suprême des forces armées assure le pouvoir par intérim et nomme un gouvernement civil dirigé par Essam Sharaf puis Kamal Ganzouri. Les élections législatives, tenues entre novembre 2011 et janvier 2012 voient la victoire des candidats du Parti de la Liberté et de la Justice, aile politique des Frères musulmans. Cette victoire est suivie par celle de Mohamed Morsi face à Ahmed Shafik, dernier premier ministre de H. Moubarak, lors de l’élection présidentielle de mai-juin 2012. A la suite de manifestations massives organisées contre les Frères musulmans en juin 2013, M. Morsi est destitué et remplacé par le ministre de la Défense Abdelfattah al-Sissi.

Une nouvelle constitution a été adoptée par référendum, les 14 et 15 janvier 2014, avec un taux d’approbation de 98,1% et un taux de participation de 38,6%. Lors du scrutin des 26-28 mai 2014, l’ancien ministre de la défense, Abdel Fattah Al Sissi, a été élu président de la République avec 96,9% des suffrages face à Hamdine Sabbahi ; la participation s’est élevée à 47,5%. Enfin, les élections législatives se sont tenues en deux étapes entre le 17 octobre et le 2 décembre 2015. La coalition « Pour l’Amour de l’Egypte », qui regroupe des partis favorables au président Sissi, a remporté la totalité des 120 sièges pourvus au scrutin de liste. Le taux de participation s’est élevé à 28% (contre 55% aux dernières législatives de 2011).

Les **Frères musulmans** continuent de rejeter les nouvelles autorités et exigent le rétablissement de M. Morsi. Le 25 décembre 2013, ils ont été qualifiés par le gouvernement de transition d’« organisation terroriste ». Depuis mars 2014, plusieurs centaines de membres de la confrérie des Frères musulmans, dont le guide suprême, ont été condamnés à la peine de mort.

Par ailleurs, des **militants révolutionnaires et défenseurs des droits de l’Homme** ont été arrêtés ces dernières années et certaines lois, portant notamment sur la lutte contre le terrorisme et le droit de manifester, ont suscité la préoccupation de la communauté internationale.

La menace terroriste subsiste de manière diffuse sur le territoire égyptien.

Plusieurs attaques ont frappé le pays au cours des dernières années : assassinat du procureur général le 29 juin 2015, attentat contre le consulat italien le 11 juillet 2015 au Caire, attentat-kamikaze dans une église copte du Caire qui a fait 26 victimes le 11 décembre 2016, double-attentat le 9 avril 2017 contre l’église de Saint-Georges (Tanta, delta du Nil) et Saint-Marc (centre d’Alexandrie) qui a fait 46 victimes ; attentat contre un bus de pèlerins coptes à Minya (200 km au sud du Caire) qui a fait 30 victimes. La situation est également dangereuse dans le désert occidental, en raison du risque d’infiltration d’éléments terroristes venus de Libye, contre lesquels l’armée mène des opérations. En outre, la situation demeure très tendue au Nord-Sinaï (frontière avec la bande de Gaza et Israël). Dans cette partie de la péninsule, l’armée est engagée dans des combats intenses contre les groupes terroristes se revendiquant de l’Etat islamique. Ces derniers ont notamment revendiqué l’explosion en vol, le 31 octobre 2015, d’un avion appartenant à la compagnie russe Metrojet assurant la liaison entre Charm El Cheikh et Saint-Pétersbourg.

Enfin, le défi principal est aujourd’hui d’ordre économique et social. Les autorités égyptiennes ont conclu le 11 novembre 2016 un accord avec le Fonds monétaire international (FMI). Celui-ci doit permettre à l’Egypte de mobiliser, pour les trois ans à venir, une partie des ressources financières dont elle a besoin. En contrepartie, l’Egypte s’est engagée à mettre en œuvre un plan de réformes rigoureux, déjà partiellement entré en vigueur.

Situation économique (Source : [DG Trésor](#))

Le PIB de l’Egypte, le deuxième d’Afrique, était de 331 milliards de dollars en 2015. Il résulte d’une économie diversifiée, structurée autour des secteurs manufacturiers (16%), extractifs (12%), agricoles, forestiers et de la pêche (11%), du commerce de gros et de détail (13%) et de l’immobilier (9,5%). L’armée est également un acteur économique important, y compris dans le domaine civil. Par ailleurs, l’inclusion du secteur informel, qui représenterait 50% de l’emploi total, augmenterait le PIB d’au moins 40%.

A la suite de la modernisation de son économie au milieu des années 2000, l’Egypte a connu des **taux de croissance record** (7% entre 2005 et 2008). Toutefois, la **crise financière de 2008** et l’**instabilité politique** depuis la chute du président Moubarak en 2011 ont durablement affaibli l’économie.

L'évolution de la situation économique est marquée par le creusement des déficits et une croissance insuffisante, bien que résiliente (2,8% en moyenne depuis 2010/11, 4% en 2015/16). Le déficit budgétaire de l'Égypte augmente depuis 2007 et s'élève 12,3% du PIB en 2015/16. Les dépenses publiques, multipliées par 2,2 en 5 ans, se décomposent principalement en remboursement des intérêts de la dette (30% du total), en salaires et traitements des fonctionnaires (26%), et en dépenses sociales (25% du total). En 2015/16, seul 10% du budget a été consacré aux dépenses d'investissement. La dette publique domestique, détenue en majorité par les banques domestiques, représente 95% du PIB. La dette extérieure atteint 18% du PIB.

La situation extérieure de l'Égypte est également dégradée. Le commerce extérieur affiche un déficit structurel qui reflète une balance des hydrocarbures devenue déficitaire et la dépendance de l'Égypte aux imports de biens intermédiaires et de produits de consommation. Celui-ci n'est plus équilibré ni par le produit des rentes traditionnelles, qui diminuent (transferts des migrants, tourisme) ou plafonnent (canal de Suez), ni par le montant des investissements étrangers, directs ou de portefeuille.

Pour corriger ces déséquilibres, le gouvernement a engagé un programme de réformes soutenu par le FMI (prêt de 12 milliards de dollars) qui vise à atteindre en 2018/19 une croissance de 5,5%, un déficit budgétaire de 4,7% du PIB, un déficit de la balance courante de 3% de PIB et un endettement de 85,8% du PIB.

Dans ce cadre, l'Égypte a procédé en novembre 2016 à la libéralisation totale du régime de change de la livre égyptienne, assortie d'une dévaluation importante qui a permis de résoudre en partie le problème de disponibilités en devise du secteur bancaire. Les autorités ont également adopté des mesures de consolidation budgétaire comme la loi sur la réforme du service public, la mise en place de la TVA et le démantèlement des subventions énergétiques (hausse des prix de l'électricité et des carburants). Enfin, le gouvernement souhaite encourager la croissance, la diversification économique, les exportations et les investissements notamment via des mesures d'amélioration de l'environnement légal des affaires.

Le gouvernement a lancé une série de **grands projets d'infrastructures** dont les plus emblématiques sont le doublement du canal de Suez, le développement de la région économique attenante et la construction d'une nouvelle capitale administrative.

Politique étrangère

Le retour de l'Égypte sur les scènes régionale et internationale constitue une des priorités du président Sissi, après les années de bouleversements internes qui ont contraint l'Égypte à un certain retrait sur le plan international.

L'Égypte, qui ne participe pas directement à la coalition contre Daech, fait néanmoins de la lutte contre le terrorisme un axe majeur de sa politique étrangère. Elle est, à cet égard, préoccupée par la situation en Libye, qu'elle considère comme une menace potentielle à sa sécurité nationale et apporte un soutien important aux forces de l'Est. L'Égypte cherche, par ailleurs, à renforcer son rôle sur la **scène africaine**. Elle a réintégré en juin 2014 les institutions de l'Union africaine, desquelles elle avait été suspendue après la destitution de Mohamed Morsi en juillet 2013. L'Égypte est également préoccupée par la construction en Éthiopie d'un grand barrage sur le Nil (« Barrage de la Renaissance ») qu'elle juge susceptible d'avoir un impact sur le débit du fleuve. Une série de rencontres bilatérales et trilatérales, avec le Soudan, ont permis d'apaiser les tensions.

L'Égypte joue également un rôle essentiel dans le **dossier israélo-palestinien**, elle a notamment obtenu un cessez-le-feu qui a mis fin au conflit à Gaza en août 2014. Elle a organisé, le 12 octobre 2014 au Caire, une conférence internationale pour la Palestine et la reconstruction de Gaza. Elle a également joué un rôle actif pour soutenir l'initiative française de relance du processus de paix et notamment l'organisation de la conférence sur la paix au Proche-Orient à Paris (15 janvier 2017).

L'Égypte a bénéficié d'un soutien politique et économique important de l'Arabie saoudite, des Emirats arabes unis et du Koweït, qui, à la suite de la destitution de M. Morsi, lui ont accordé plusieurs dizaines de milliards de dollars d'aide financière et ont participé à l'organisation de la conférence économique de Charm el-Cheikh (13-15 mai 2015). À l'inverse, les relations avec la **Turquie** restent tendues et les relations avec le **Qatar** se sont apaisées mais restent difficiles.

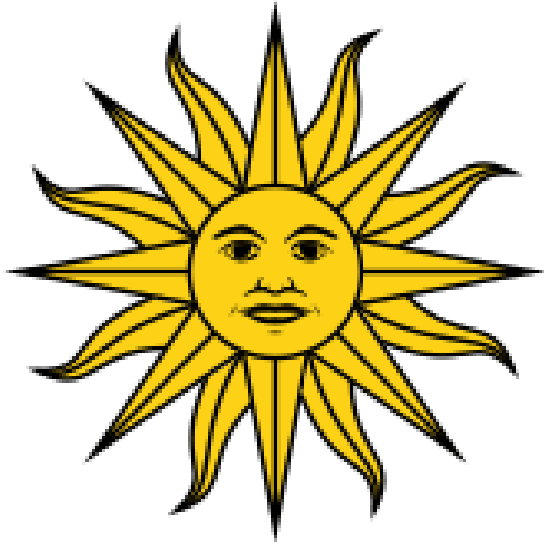
L'Égypte est restée relativement en retrait sur ce dossier même si elle a apporté son soutien politique à l'intervention militaire sous égide saoudienne au Yémen. L'Égypte est également en retrait relatif sur la crise syrienne même si elle se montre active dans le cadre des discussions sur les zones de désescalade.

Le Caire a accueilli avec enthousiasme l'élection de Donald Trump aux **Etats-Unis**. Le président égyptien, qui a été le premier président à féliciter Donald Trump après sa victoire, a effectué sa première visite d'Etat à Washington, en avril 2017.

Avec la **Russie**, les relations se sont renforcées, ouvrant des perspectives de coopération en matière économique et militaire (entre l'été 2014 et l'été 2015, le président Sissi s'est rendu trois fois en Russie en un an).

Enfin, l'Égypte a été élue au **Conseil de sécurité des Nations unies**, en tant que membre non permanent, pour le biennium 2016-2017.

Mise à jour : 12.10.17



Nom officiel : République orientale de l'Uruguay

Chef de l'Etat : M. Tabaré Vázquez

Données géographiques

Superficie : 176 065 km²

Capitale : Montevideo (1,34 million d'habitants)

Villes principales : Canelones (485 000 hab.), Maldonado (140 000 hab.),

Salto (123 000 hab.), Colonia (119 000 hab.) et Paysandu (113 000 hab.)

Langue officielle : espagnol

Monnaie : peso uruguayen

Fête nationale : 25 août (déclaration d'indépendance : 25 août 1825)

Données démographiques

Population : 3,42 M

Croissance démographique : + 0,24%

Espérance de vie : 77,3 ans

Taux d'alphabétisation : 98,4 %

Religion (s) : catholiques 66% ; protestants 2% ; juifs 1% ; autres et non-pratiquants 33% (Etat laïc depuis 1918).

Données économiques

PIB (2015) : 53,44 Mds USD

PIB annuel par habitant (2015) : 15

574 USD (1er de la région)

Taux de croissance (2015) :

+0,98%

Taux de chômage (2015) :

6,7 %

Taux d'inflation (2016) : 9,9%

Indice de Gini : 0,382 (le plus bas de la

région)

Rapport dette / PIB (2016) : 31,51%

Stock d'IDE : 2,36 Mds USD (2014)

Principaux clients et fournisseurs :

Chine ; Brésil ; Argentine ; UE ; Etats-

Unis ; Russie

Politique intérieure

Institutions

- Constitution : la première Constitution date de 1830. La Constitution actuellement en vigueur a été adoptée le 27 novembre 1966, inspirée de celle des États-Unis. Elle a été modifiée à plusieurs reprises (1989, 1994, 1997 et 2004).
- Pouvoir exécutif : le Président est élu pour cinq ans, lors d'un scrutin direct majoritaire à deux tours. Il nomme les membres du gouvernement. Il n'est pas autorisé à se présenter consécutivement pour un deuxième mandat.

- Pouvoir législatif : le Congrès comporte deux chambres, dont chacune est élue tous les cinq ans lors d'un scrutin proportionnel à un seul tour. La Chambre des députés compte 99 membres et le Sénat 30 (plus le vice-président de la République).
- Système judiciaire : la Cour suprême de justice coiffe l'ensemble du système judiciaire. Ses cinq membres sont élus par le Parlement. Il n'y a pas de ministre de la justice.



Principales forces politiques

- Frente Amplio (FA) : coalition actuellement au pouvoir. Créée en 1971, elle regroupe aujourd'hui 21 partis allant du centre-gauche à l'extrême-gauche, dont les plus importants sont le Mouvement de Participation Populaire de l'ex-Président José Mujica, l'Assemblée Uruguay et le Parti Socialiste.
- Parti National (PN) : fondé en 1836, le parti « blanco » est la deuxième force du pays dirigé par Luis Alberto Heber (parti du Sénateur Jorge Larañaga) avec deux courants principaux : l'Alliance Nationale et l'Herrerisme.
- Parti Colorado (PC) : aussi ancien que le PN (1836) et troisième force politique, il est dirigé par Pedro Bordaberry (secrétaire général pour la période 2009-2014), dirigeant du courant Vamos Uruguay. Parmi les autres courants, le Foro Batllista (dominé par l'ex-secrétaire général et ex-président de la République Julio Maria Sanguinetti, 1985-1990 et 1995-2000) et Lista 15 (emmené par l'ex-président Jorge Batlle, 2000-2005) paraissent en perte d'influence.
- Parti indépendant (PI) : petit parti de centre-gauche, dirigé par M. Pablo Mieres (2,49% des suffrages à l'élection présidentielle de 2009).

M. Tabaré Vázquez a été investi président de la République le 1er mars 2015 après avoir été élu le 30 novembre 2014 (53,6% des voix), pour la deuxième fois, à la tête de l'Etat. C'est lui qui, en 2005, avait mis fin à la longue domination de la vie politique uruguayenne par les partis « traditionnels » classés à droite (Parti colorado et Parti national) en devenant le premier président de gauche du pays. Il a succédé à M. José Mujica (2010-2015), ancien Tupamaro emprisonné pendant toute la durée de la dictature.

M. Vázquez fait partie de la coalition Frente Amplio, majoritaire au Parlement. Un an après son arrivée au pouvoir le 1er mars 2015, le Président a manifesté sa volonté de donner la priorité à l'attrait des investissements étrangers, à la lutte contre les déficits publics et contre l'inflation. Désireux de baisser les dépenses publiques sans compromettre l'investissement social, le pouvoir exécutif a annoncé plusieurs mesures phares telles que le lancement d'un plan national stratégique d'infrastructure, un système national de soins destiné à la petite enfance, aux personnes en situation de handicap et aux seniors, ou encore l'universalisation de l'accès à l'éducation

maternelle. L'inclusion des jeunes fait également partie des axes de travail du gouvernement, qui a lancé un plan d'Épargne jeunes et s'est engagé à faire en sorte que 100% des personnes de moins de 17 ans soient intégrés dans le système éducatif en 2020.

Ces mesures s'inscrivent dans la continuité d'une politique d'inclusion sociale qui a porté ses fruits (réduction de la pauvreté de 40% de la population en 2004 à 8,6% en 2014). La dégradation du contexte économique national et régional risque toutefois de limiter la marge de manoeuvre de l'exécutif uruguayen pour mener à bien ces réformes. Le gouvernement uruguayen a mené ces dernières années plusieurs réformes en matière sociétale : dépénalisation de l'avortement en octobre 2012, légalisation du mariage entre personnes de même sexe en avril 2013 et vote de la loi encadrant la production, la commercialisation et la consommation de cannabis (décembre 2013).

Situation économique

Depuis la crise de 2002, l'Uruguay bénéficie d'une croissance élevée, freinée toutefois ces deux dernières années par la baisse des cours agricoles et une conjoncture économique nationale comme régionale difficile (estimée à 1,6% en 2015 et 3,5 % en 2014 contre presque 6% par an en moyenne depuis 2003). L'Uruguay reste par ailleurs confronté à des difficultés structurelles : inflation élevée (près de 10% en 2016), faible compétitivité de son secteur manufacturier, solde commercial déficitaire depuis 2004 (-1,2 Md USD en 2016). L'économie uruguayenne s'est diversifiée depuis une quinzaine d'années avec le développement de l'industrie, du commerce, des services et du tourisme. Elle reste toutefois très axée sur l'agriculture et l'élevage et dépendante des exportations de matières premières agricoles (notamment le soja). L'Uruguay est un pays bien intégré dans le commerce mondial dont les échanges avec l'étranger ont plus que doublé ces six dernières années. Ses exportations se sont élevées, en 2016, à 7 Mds USD. Le pays commerce principalement avec la Chine, le Brésil, l'Argentine et les Etats-Unis.

Les entreprises étrangères trouvent en Uruguay un environnement juridique stable et une main d'œuvre qualifiée. Les gouvernements du Frente Amplio ont fait de l'attraction de capitaux étrangers une priorité. Ils se sont employés à rassurer les milieux d'affaires : réforme du système fiscal en 2007, maîtrise de la dette, réserves de change élevées, lutte contre le blanchiment et faible niveau de corruption.

Politique étrangère

Politique étrangère

L'Uruguay est actif sur la scène internationale et investi dans le multilatéralisme onusien. Elu à un poste de membre non permanent du conseil de sécurité pour le biennium 2016-2017, il a exercé la présidence du conseil des droits de l'Homme des Nations unies en 2011-2012. Il est par ailleurs le 21ème contributeur mondial au sein des opérations de maintien de la paix en termes de personnels (le premier, rapporté à sa population) avec plus de 1463 hommes déployés dans cinq opérations fin 2015. Il est particulièrement présent au sein de la MONUSCO (République démocratique du Congo) et de la MINUSTAH (Haïti).

A l'occasion du sommet de Kinshasa en octobre 2012, l'Uruguay a été le premier pays sud-américain à adhérer à l'Organisation internationale de la Francophonie en tant que membre observateur. Cette démarche illustre les liens profonds de l'Uruguay avec notre pays et notre langue mais également sa volonté de se tourner vers l'Afrique.

Membre fondateur du Mercosur dont il abrite le secrétariat permanent, l'Uruguay est l'un des principaux promoteurs de l'intégration régionale. Par ailleurs, le pays a cumulé en début d'année 2016 la présidence pro tempore de l'Unasur et du Mercosur. Il déplore les asymétries internes au marché commun et est très favorable à la conclusion d'un accord de libre-échange entre l'UE et le Mercosur.

Sur le plan bilatéral, l'Uruguay a, ces dernières années, donné priorité aux relations avec les pays sud-américains (notamment avec le Brésil) et au développement des relations commerciales avec les grands pays d'Asie. L'élection de Mauricio Macri à la tête de l'Argentine en novembre 2015 a amorcé un réchauffement des relations avec le voisin argentin. La Chine est un partenaire économique qui compte de plus en plus pour Montevideo et représente près d'un quart du volume total des exportations. Elle est aujourd'hui son premier partenaire commercial.

Mise à jour : 16.05.17



Nom officiel : République fédérale démocratique d'Ethiopie

Nature du régime : République fédérale

Chef de l'Etat et/ou du Gouvernement : M. Mulatu TESHOME WIRTU (depuis le 7 octobre 2013)

Données géographiques

Superficie : 1 104 300 km²

Capitale : Addis Abeba

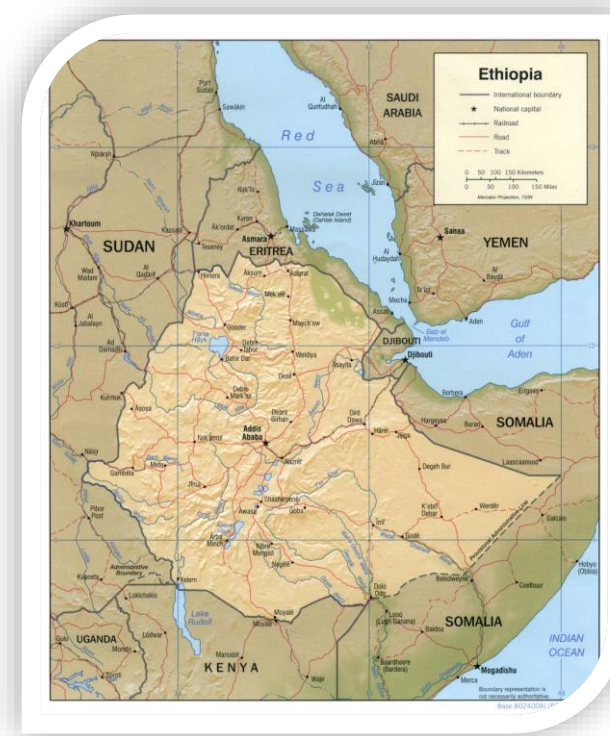
Villes principales : Addis Abeba, Debre Zeit, Nazareth, Baher Dar, Dire Dawa, Mekele

Langue (s) officielle (s) : amharique, anglais, arabe, oromigna (langue régionale officielle), tigrinya (langue régionale officielle)

Langue (s) courante (s) : amharique, anglais, arabe, oromo, tigrinya, somali, gurage, sidamo, hadiyya

Monnaie : le Birr éthiopien ; 1€ = 25,9 ETB (juin 2017)

Fête nationale : 28 mai (chute du régime du Derg en 1991)



Données démographiques

Population : 102 millions (2016)

Densité : 104 habitants/km² (2016)

Croissance démographique : 2,5% (2016)

Espérance de vie : 64,1 ans (2015)

Taux d'alphabétisation : 49,1% (2015)

Indice de développement humain : 0,442 – 174ème sur 187 (2015)

Religions : Orthodoxes 43,5% ; Musulmans 33,9% ; Protestants 18,6% ;

Animistes 2,6%, Catholiques 0,7% ; autres 0,7%

Nombre de réfugiés présents sur le territoire éthiopien : 787 000 (2016)

Données économiques

PIB : 72,5 Mds\$ (2016)

PIB par habitant : 795 \$ (2016)

Taux de croissance : 7,5% (2017)

Taux d'inflation : 9,7% (2016)

Taux de chômage (au sens du BIT) : n.d.

Déficit public : 3,3% du PIB (2016)

Dettes publiques : 55% du PIB (2016)

Part des principaux secteurs d'activités dans le PIB (2016) :

•Agriculture : 80%

•Industrie : 16,3%

•Services : 42,8%

Politique intérieure

En 1991, le Front Démocratique et Révolutionnaire du peuple Ethiope (EPRDF), qui regroupe divers mouvements d'opposition armée, notamment le Front de Libération du peuple du Tigré (FLPT), dirigé par Meles Zenawi et allié à la rébellion indépendantiste du Front populaire de Libération de l'Erythrée (FPLE dirigé par Issayas Afeworki, actuel Président érythréen), met fin à la dictature marxiste du colonel Mengistu (régime du Derg). Meles Zenawi devient Président du gouvernement de transition, puis Premier ministre de l'Ethiopie en août 1995. Il stabilise le pays et en fait un Etat fédéral (9 régions) avec l'adoption de la Constitution de 1994. Il est réélu en 2000, 2005 et 2010 à la faveur des victoires de l'EPRDF aux élections législatives. Pragmatique et visionnaire, Meles Zenawi travaille à sortir l'Ethiopie de l'extrême pauvreté par la mise en place de l'« Etat développemental ». Il lance, avec succès, des réformes structurelles pour attirer les investisseurs et un programme ambitieux de développement, le plan de croissance et de transformation 2010-2015 (Growth and Transformation Plan 2010-2015).

Au plan international, il devient le porte-parole actif de l'Afrique, représentant l'Afrique au G8 et au G20 ; puis comme porte-parole du continent lors des négociations climatiques (notamment lors de la Conférence de Copenhague de décembre 2009).

Meles Zenawi est décédé en août 2012 et sa succession s'est déroulée dans le calme. Désigné par Meles Zenawi comme son successeur naturel, Hailemariam Desalegn, ancien Vice-premier ministre et Ministre des Affaires étrangères, a été nommé Premier ministre dès septembre 2012, après un vote au Parlement. Il devient également le nouveau président de l'EPRDF.

Le nouveau gouvernement éthiopien a réaffirmé son engagement à poursuivre la politique mise en œuvre par Meles Zenawi, notamment en matière économique et de politique étrangère.

Les dernières élections générales (mai 2015) ont abouti à une nouvelle victoire sans partage de l'EPRDF, qui remporte dans le calme l'intégralité des sièges au Parlement.

Le pays reste traversé par certaines tensions : persistance de dissensions irrédentistes (ONLF dans l'Ogaden ; Front de Libération Oromo ; Front Uni Révolutionnaire Démocratique Afar) ; mécontentement des plus pauvres, notamment en zone rurale ; tensions sporadiques avec la communauté musulmane ; manque d'ouverture de l'espace politique.

Depuis l'automne 2015, les régions Oromo et Amhara ont été le théâtre d'importantes manifestations, durement réprimées. Afin de ramener le calme dans le pays, le gouvernement a instauré en octobre 2016 l'état d'urgence sur l'ensemble du pays, reconduit en avril 2017. Cette mesure a été accompagnée du renouvellement de l'équipe gouvernementale et d'annonces de réformes institutionnelles (loi électorale, code foncier, mesures de soutien à l'emploi des jeunes).

De la fin 2015 au printemps 2016, l'Éthiopie a été sévèrement touchée par le phénomène climatique el niño, le plus marqué depuis 60 ans.

Un quart de la population a été affecté par l'insécurité alimentaire. Depuis la fin 2016, l'Éthiopie est, à nouveau, touchée par l'épisode de sécheresse qui ravage la région de la Corne de l'Afrique.

Situation économique

L'Éthiopie connaît depuis une dizaine d'année une croissance sans précédent de l'ordre de 10% en moyenne par an. Le PIB par habitant a doublé en 10 ans, contribuant à un recul significatif de la pauvreté. L'objectif du pays est de rejoindre le groupe des pays à revenu intermédiaire d'ici 2025.

Le modèle de développement et de croissance de l'Éthiopie repose essentiellement sur la demande intérieure et plus particulièrement l'investissement public (23% du PIB) notamment dans les infrastructures (méga barrage dit de la Renaissance sur le Nil, ligne ferroviaire Addis-Abeba – Djibouti) et les parcs industriels.

La croissance éthiopienne s'est accompagnée de réels efforts en termes de développement humain et social : 70% de ses dépenses consacrés à des programmes sociaux et de réduction de la pauvreté (- 15 points en 10 ans) ; augmentation de l'espérance de vie (+ 10 ans sur la dernière décennie), réduction des inégalités.

L'économie éthiopienne doit néanmoins faire face à des faiblesses conjoncturelles (sécheresse, chute des cours du café et baisse de la croissance chinoise) mais surtout structurelles :

- la pauvreté. Avec 795 \$ par habitant en 2016, le revenu par habitant éthiopien reste l'un des plus faibles du monde ;
- un secteur privé en revanche peu développé et peu diversifié (rigidités institutionnelles, manque de financement, environnement des affaires encore
- insuffisant -146e en 2016 au classement Doing Business de la Banque mondiale) ;
- des ressources domestiques encore faibles (les recettes publiques et fiscales représentent 15% et 12,7% du PIB) ;
- une situation extérieure fragile (détérioration du déficit courant, surévaluation de la monnaie nationale ; politique monétaire peu flexible ; réserves internationales faibles ; besoins de financements extérieurs importants). La tendance à la hausse des ratios d'endettement (dette publique de 55% du PIB) a conduit le FMI à dégrader le risque sur la soutenabilité de la dette éthiopienne de « faible » à « modéré » en septembre 2015.

Aide publique au développement

Avec un indice de développement humain de 0,442 la classant au 174e rang sur 187 et un revenu national brut par habitant de 795\$ (2016) l'Éthiopie appartient à la catégorie des pays les moins avancés (PMA). Le pays est l'un des principaux pays d'Afrique subsaharienne bénéficiaires d'aide publique au développement (APD).

Les principaux bailleurs de l’Ethiopie en 2014 sont la Banque mondiale (905 M\$ en 2016) les États-Unis (770M\$ en 2016), le Royaume-Uni (400M€ pour 2016-17), la Banque africaine de développement (850 M\$ pour 2016-2020). La France est le 8e bailleur bilatéral. Avec un montant de 745 M€, l’Ethiopie est le premier pays bénéficiaire du 11ème FED (2014-2020).

Politique étrangère

L’Ethiopie est un acteur reconnu sur la scène internationale au niveau bilatéral (visite du Président Obama ; mise en place d’un dialogue politique renforcé avec l’UE ; poursuite d’un partenariat étroit avec la Chine) et multilatéral (premier pays contributeur de troupes aux opérations de maintien de la paix des Nations unies ; réélection quasi-unanime au Conseil des droits de l’Homme, membre non-permanent du Conseil de sécurité pour 2017-2018). Elle est un acteur-clé pour la stabilisation de la Corne de l’Afrique. Elle est l’un des premiers pays d’accueil de réfugiés en Afrique sub-saharienne (+/-780 000 réfugiés principalement venus du Soudan du Sud, de Somalie et d’Erythrée).

Erythrée

Le désaccord sur le tracé de la frontière entre Addis-Abeba et Asmara, suite à l’indépendance de l’Erythrée en 1993, a généré entre les deux pays un conflit meurtrier ayant fait près de 80 000 victimes de mai 1998 à juin 2000.

Malgré les accords de paix d’Alger (décembre 2000) et la décision de la commission arbitrale neutre sur la frontière Ethiopie –Erythrée (2002), le processus de normalisation des relations entre les deux pays reste dans l’impasse et les relations inexistantes : frontières fermées ; relations diplomatiques rompues ; aucune relation économique. Les regains de tension entre les deux pays sont ponctuels mais réguliers.

Somalie

Addis Abeba a soutenu le processus de transition somalien, lancé en 2004 à Nairobi. En décembre 2006, considérant que la progression de l’Union des Tribunaux Islamiques représentait une menace contre ses intérêts vitaux, l’Ethiopie est intervenue militairement en Somalie. Les troupes éthiopiennes ont chassé les milices des Tribunaux islamiques et ont permis au Gouvernement fédéral de transition de s’installer dans la capitale. Deux ans plus tard, en janvier 2009, l’Ethiopie a retiré ses troupes.

En novembre 2011, l’armée éthiopienne s’est à nouveau déployée en Somalie, avec l’accord du gouvernement fédéral de transition somalien, en appui de milices locales, afin de combattre la milice islamiste Al Shabaab dans le centre du pays. Cette intervention a contribué à affaiblir la milice islamiste. Depuis janvier 2014, les troupes éthiopiennes sont intégrées à la force d’intervention de l’Union africaine en Somalie (AMISOM).

Soudan et Soudan du Sud

Voisine du Soudan avec lequel elle entretient des échanges économiques importants, l’Ethiopie suit avec attention la situation intérieure soudanaise et plaide pour une solution politique concertée.

L’Ethiopie mobilise, depuis 2008, près de 2 565 casques bleus au Darfour dans le cadre de la Mission des Nations unies et de l’Union Africaine au Darfour (MINUAD) et 4500 autres à Abyei, à la frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud, dans le cadre de la Force Intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA). Au Soudan du Sud, l’Ethiopie s’investit dans la résolution de la crise pour éviter un conflit régional : elle s’est engagée dans la médiation conduite par l’IGAD à Addis Abeba et a déployé 1 300 casques bleus au Soudan du Sud dans le cadre de la Mission des Nations unies pour le Soudan du Sud MINUSS.

Egypte

Dans le cadre de sa politique de développement, l’Ethiopie a lancé la construction d’une quinzaine de barrages hydroélectriques, dont celui du barrage géant dit de la Renaissance sur le Nil Bleu. La question des eaux du Nil étant un enjeu majeur pour Le Caire, les projets éthiopiens sont ponctuellement sources de crispations politiques entre les deux pays.

L’Ethiopie, l’Egypte et le Soudan ont signé un accord de principe sur la gestion des eaux du Nil à Khartoum, le 23 mars 2015.

Intégration régionale

Elle est membre de l’IGAD, dont elle exerce la présidence depuis 2008, ainsi que du COMESA (Marché commun d’Afrique orientale et australe).

Mise à jour : 06.06.17



Nom officiel : République italienne

Nature du régime : démocratie parlementaire

Président de la République : M. Sergio Mattarella (élu le 31 janvier 2015),
membre du Parti démocrate

Président du Conseil (chef du gouvernement) : M. Paolo Gentiloni
(depuis le 12 décembre 2016), membre du Parti démocrate

Données géographiques

Superficie : 310 226 km²

Capitale : Rome (2 864 731 habitants, aire urbaine : 4 340 474 habitants)

Villes principales : Milan (1 345 851, aire urbaine : 3 208 509
d'habitants), Turin (890 529), Naples (974 074), Palerme (674 435).

Langue officielle : italien

Monnaie : euro

Fête nationale : 2 juin (fête de la République, depuis 1946)

L'Italie englobe les enclaves de la République de Saint-Marin (61 km²) et
de l'Etat du Vatican (0,44 km²).

Données démographiques

Population (au 1er janvier 2016) : 60 656 000

Croissance démographique (Banque mondiale, 2015) : -0,1%

Espérance de vie (OMS, 2015) : hommes 80,5 / femmes 84,8

Taux d'alphabétisation (Unicef, 2013) : 99%

Religion(s) : Chrétiens (80%, essentiellement catholiques), musulmans (1,5%), athéistes et agnostiques (<20%)

Indice de développement humain (ONU, 2015) : 26ème rang mondial

Données économiques

(sources DGT, Commission européenne et ISTAT)

PIB (2015) : 1 636 milliards €

Taux de croissance (2016) : 0,9%

Taux de chômage (au sens du BIT) (2016) : 11,7%, dont
38,7% chez les 15-24 ans,

Taux d'inflation (2015) : 0,1% (prévisions 2016 : 0,6%)

Déficit public (en % du PIB) (2016) : 2,3 % (révision en
cours pour atteindre 2,1%)

Dette publique (en % du PIB) (2016) : 132,8%

Solde commercial (2015) : 45,2 milliards d'euros

Principaux clients (2015) : 1° Allemagne (12,3%) - 2° France (10,2%) - 3° Etats-
Unis (8,7%) - 4° Royaume-Uni (5,4%) - 5° Espagne (4,8%) - 6° Suisse (4,6%)

Principaux fournisseurs (2015) : 1° Allemagne (15,4 %) - 2° France (8,7 %) - 3°
Chine (7,6%) - 4° Pays-Bas (5,6 %) - 5° Espagne (5%) - 6° Belgique (4,6 %) - 7°
Russie (3,9%)

Part des principaux secteurs d'activités dans le PIB :

- agriculture : 2,3 %
- construction : 5%
- industrie : 19 %
- services : 74,4 %



Politique intérieure

L'arrivée au pouvoir de Matteo Renzi début 2014 a marqué un tournant pour l'Italie et annoncé la fin d'une période de vingt ans dominée par la politique de Silvio Berlusconi. Deux mois après son arrivée au Palais Chigi, la large victoire du Parti démocrate aux élections européennes de mai 2014 (avec 41% des voix), a assuré à M. Renzi une légitimité interne nécessaire pour mettre en œuvre son ambitieux programme de réformes (marché du travail, fiscalité, école, constitution). Son optimisme et son volontarisme ont trouvé un fort écho non seulement en Italie mais également dans le reste de l'Union européenne. Après deux ans au pouvoir, le Parti démocrate a connu de premières difficultés politiques en perdant quelques grandes villes emblématiques (Rome, Milan, Turin, Naples, Bologne) aux élections municipales partielles des 5 et 19 juin 2016. Les résultats ont consacré la montée en puissance du Mouvement 5 Etoiles : celui-ci, ayant emporté avec une avance confortable les mairies de Rome et de Turin, au détriment du PD, est devenu le principal parti d'opposition. Les élections ont également témoigné de la perte de vitesse de la droite et ont constitué un avertissement pour le Parti démocrate de Matteo Renzi, qui n'est pas parvenu à mobiliser ses électeurs. L'échec du référendum sur la réforme constitutionnelle portée par le gouvernement Renzi, le 4 décembre 2016 a poussé l'ancien maire de Florence à la démission. Paolo Gentiloni, son ancien ministre des Affaires étrangères et proche fidèle, a constitué un nouveau gouvernement le 12 décembre 2016, s'appuyant sur la même majorité (essentiellement le Parti démocrate de centre-gauche et le Nouveau centre droit). P. Gentiloni entend poursuivre les réformes initiées sous le gouvernement Renzi, œuvrer à la reconstruction des zones touchées par les trois vagues de séismes (dégâts estimés à 23 milliards d'euros), continuer à gérer la crise migratoire (plus de 182 000 arrivées en 2016) et donner la priorité au développement du Sud, le Mezzogiorno, à l'emploi et à la jeunesse.

Situation économique

Loin d'avoir retrouvé son niveau de PIB d'avant la crise (-7% par rapport à 2008), l'Italie connaît une situation économique difficile. Après trois années consécutives de récession, l'Italie peine à renouer avec la croissance (0,8% en 2015 et 0,9% en 2016, le plus faible taux de croissance de la zone euro), même si le gouvernement italien prévoit une croissance de 1,1% en 2017. Le taux de chômage reste élevé dans la Péninsule (12,7% en 2016), surtout chez les jeunes (37,8%) mais est en légère baisse (12,9% en 2015). La situation des entreprises et des ménages s'est également légèrement améliorée en 2016.

Si la situation économique de l'Italie semble connaître une légère embellie, plusieurs facteurs de risque sont susceptibles de mettre en terme à cette dynamique : une conjoncture internationale incertaine, une dette publique élevée (132,6% du PIB fin 2016, taux le plus élevé de la zone euro après la Grèce) qui limite les marges de manœuvre budgétaires pour relancer l'investissement public et faire face à d'éventuels chocs, et un secteur bancaire en difficulté (faible rentabilité, niveau élevé de créances détériorées et irrécouvrables, faible capacité à financer l'économie). Plusieurs banques transalpines connaissent une situation de grande vulnérabilité, qu'il s'agisse de Monte dei Paschi di Siena, troisième banque du pays, en cours de restructuration et de nationalisation, ou de Popolare di Vicenza et de Veneto Banca, qui devront être renflouées. A ces facteurs s'ajoute le coût de la reconstruction de l'Italie centrale, estimé à 23 Mds€ après les trois vagues de séismes qui ont touché cette région ces derniers mois.

Politique étrangère

Les priorités italiennes de politique étrangère sont l'Union européenne, l'Alliance atlantique et le lien particulier avec Washington, les Balkans et la Méditerranée. L'Italie concentre ses moyens diplomatiques et militaires sur cet environnement régional.

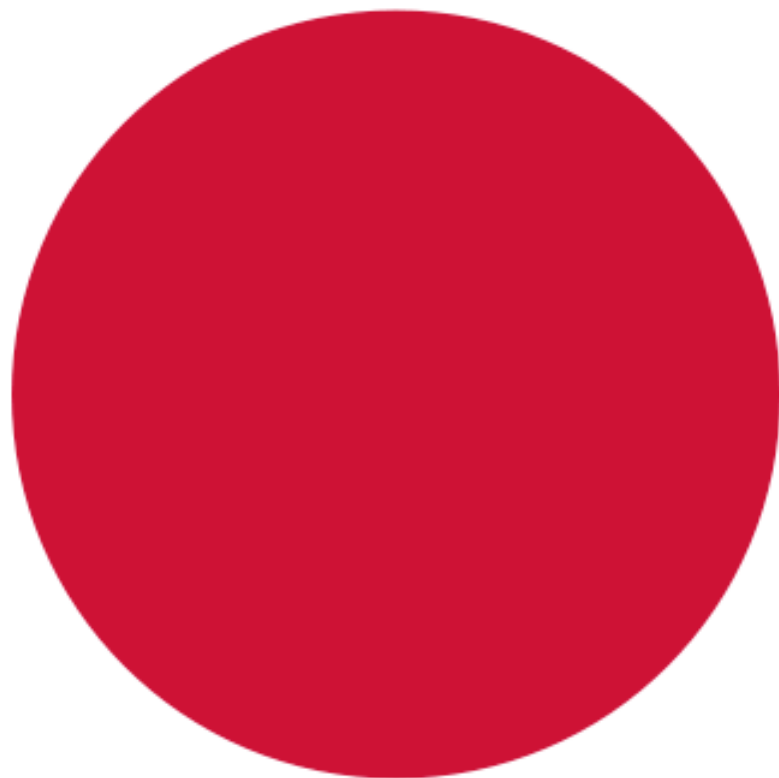
Membre du Quint et du « groupe de contact », l'Italie est un partenaire fondamental de la France dans les Balkans, qui constituent pour Rome une zone de coopération économique intense. L'Italie est un fervent promoteur de la perspective européenne des Balkans occidentaux, notamment pour la Serbie et l'Albanie. Rome a reconnu le Kosovo le 21 février 2008. L'Italie accueillera en juillet 2017 à Trieste la conférence sur les Balkans occidentaux.

Souhaitant accompagner les transitions démocratiques dans les pays du Sud de la Méditerranée, Rome a cherché à rebâtir une relation solide avec la Libye, la Tunisie et l'Égypte, en multipliant les contacts de haut niveau et en négociant de nouveaux accords de partenariat (sécurité, immigration, énergie, économie). Elle a ainsi annoncé le 9 janvier 2017 la réouverture de son ambassade en Libye. Par ailleurs, l'Italie fait face à un important afflux de migrants (plus de 182 000 personnes ont débarqué sur le sol italien en 2016, faisant de l'année dernière une année record) et a obtenu un renforcement de la coopération européenne dans la gestion des migrations en Méditerranée. Avec le soutien de la Commission européenne, des agences européennes compétentes (Bureau européen d'appui en matière d'asile, Frontex et Europol), du HCR, de l'OIM et de plusieurs ONG, elle a débuté la mise en œuvre des mécanismes de relocalisation, à partir des centres d'attente (hotspots) mis en place sur son territoire (Lampedusa, Trapani, Pozzallo, Tarente).

L'Italie et les Nations-Unies

L'Italie est membre du Conseil de sécurité des Nations unies en 2017 (biennium partagé avec les Pays-Bas qui seront membre en 2018). Membre fondateur du G7/G8, dont elle exerce la présidence en 2017, elle souhaite comme la France une mondialisation maîtrisée et un dialogue accru avec les grands pays émergents dans le cadre du G20. Le souhait de renforcer son rang international conduit l'Italie à une pleine participation au maintien de la paix (Liban, Afghanistan, Corne de l'Afrique).

Mise à jour : 02.05.17



Nom officiel : Japon

Nature du régime : démocratie parlementaire

Chef de l'Etat : S.M. l'Empereur AKIHITO (Tenno Heika en japonais, « sa majesté l'Empereur ») depuis 1989

Chef du Gouvernement : M. Shinzo ABE, Premier ministre (depuis le 26/12/2012)

Données géographiques

Superficie : 377 000 km²

Capitale : Tokyo

Villes principales : Sapporo, Yokohama, Nagoya, Osaka, Kobe, Kyoto, Fukuoka

Langue officielle : Japonais

Monnaie : Yen

Fête nationale : 23 décembre (jour anniversaire de l'Empereur régnant)

Données démographiques

Population : 126,933 millions (octobre 2016 – source : stat.go.jp)

Densité : 338 habitants au km² (5 000 personnes au km² dans certaines zones urbaines)

Croissance démographique : -0,13% (2016). La population décroît depuis 2008 (stat.go.jp).

Espérance de vie : 83,59 ans (2014 – source : Banque mondiale)

Taux d'alphabétisation : 99% (2014)

Religions : shintoïsme, bouddhisme

Indice de développement humain : 0,903 (2015). Le Japon est au 17^e rang du classement mondial établi par le PNUD.

Données économiques

PIB : 4 938,6 milliards USD (2016) – 3^e rang mondial

PIB par habitant (en valeur nominale) : 37 595 USD (2015)

Taux de croissance : 1,2 % (Ministry of Finance, estimation 2015)

Taux de chômage : 2,8 % (Japan Statistics Bureau, février 2017)

Taux d'inflation : 0,19 % (Worldwide Inflation Data, 2015)

Déficit structurel : -7,2 % PIB (FMI, estimation 2014)



Dettes publiques brutes : 246% du PIB (FMI, estimation 2014)

Balance commerciale : - 23,635 Mds USD (Ministry of Finance, 2015)

Principaux clients (JETRO, 2015) : Etats-Unis (20,1%) ; Chine (17,4%) ; UE (10,6%).

Le Japon est le 11^e client de la France (douanes françaises, 2014).

Principaux fournisseurs (JETRO, 2015) : Chine (24,8%) ; UE (11%) ; Etats-Unis (10,3 %).

Le Japon est le 12^e fournisseur de la France (douanes françaises, 2014)

Part des principaux secteurs d'activités dans le PIB :

- agriculture : 1 %
- industrie : 27 %
- services : 72 % (2014)

Politique intérieure

M. Shinzo ABE est Premier ministre depuis 2012. Il avait occupé ces fonctions de 2006 à 2007.. La politique de son gouvernement met l'accent sur les questions économiques et de sécurité et de défense.

Sur le plan économique, la stratégie des « **Abenomics** » lancée en décembre 2012 s'appuie sur trois grands axes (ou « flèches ») : **politique monétaire expansionniste, politique budgétaire expansive à court terme mais visant à l'assainissement des finances publiques, réformes structurelles.** Trois nouvelles « flèches » ont été annoncées en septembre 2015 : amélioration des services d'assistance pour l'éducation et redynamisation du taux de natalité ; réforme du système de sécurité sociale pour l'adapter au vieillissement de la population ; accroissement de 20% du PIB d'ici 2020. Cette politique de libéralisation va de pair avec la **négociation d'accords de libre-échange.** Le partenariat transatlantique (TPP) conclu avec onze autres Etats, a été ratifié par le Japon en décembre 2016, alors que les Etats-Unis ont annoncé leur retrait de cet accord en janvier 2017. La négociation de l'Accord de partenariat économique UE-Japon, en cours depuis 2013, se poursuit, de même que la négociation d'un accord tripartite Chine-Corée-Japon et du Partenariat économique global régional (RCEP).

Sur le **plan énergétique**, le gouvernement ABE souhaite rétablir une part conséquente d'énergie nucléaire dans le bouquet japonais. Plusieurs réacteurs mis à l'arrêt à la suite de l'accident nucléaire de Fukushima (2011) ont redémarré depuis août 2015. Un groupe de travail ministériel a proposé en avril 2015 une part du nucléaire dans la production énergétique nationale à hauteur de 20 à 22% d'ici 2030, objectif repris dans la contribution remise par le Japon dans le cadre de la COP21.

Sur le plan de la **défense**, le gouvernement japonais a acté le 1er juillet 2014 une révision de l'interprétation de l'article 9 de la Constitution qui reconnaît le droit de légitime défense collective au Japon et facilite sa participation à des actions de sécurité collective, notamment sous mandat des Nations unies. Le 19 septembre 2015, la Diète japonaise a adopté une série de lois relatives à la sécurité et à la défense qui traduisent dans la législation cette révision. Dans une déclaration du 3 mai 2017, le Premier ministre ABE a fait part de son souhait de réviser la Constitution d'ici 2020.

Les **élections sénatoriales** de juillet 2016 ont conduit à une large victoire du parti libéral démocrate du Premier ministre Shinzo ABE, dont la majorité parlementaire est sortie renforcée. Le Premier ministre japonais a procédé, le 3 août, à un remaniement gouvernemental.

Situation économique

Le Japon est la 3ème économie mondiale en dépit du rattrapage des grands émergents dont la Chine (qui lui a ravi en 2010 le rang de numéro 2). Il représente **20% du budget mondial de R&D et 31% du stock mondial de brevets internationaux.** **C'est aussi la 1ère ou 2nde puissance financière** : le Japon détient la 2ème place au FMI après les Etats-Unis et dispose de réserves élevées de liquidités notamment grâce à l'épargne des ménages (12 187 Mds € en 2014), et le plus grand fonds de pension gouvernemental au monde, le GPIF (actuellement 965 Mds € d'actifs gérés).

Le déficit commercial du Japon se réduit fortement en 2015 après 4 années consécutives de dégradation, de 77,8% en yens à 21,1 Mds €, résultat de la baisse des prix énergétiques. **Les exportations sont en hausse de 4,6% à 563 Mds €.** La forte dépréciation du yen ne les a pas fait bondir du fait de la délocalisation d'une partie des chaînes de production. **Les importations baissent de 8,6% à 584 Mds €.**

Le pays fait cependant face à un important **déclin démographique** : depuis 2010, il a perdu 1 million d'habitants et devrait passer de 126,8 millions d'habitants (2015) à 90 millions en 2060 du fait d'un bas taux de fécondité (1,42 enfant par femme). La proportion des personnes âgées de 65 ans et plus a passé le seuil des 30% pour la première fois en septembre 2016. **La dette publique brute est la plus élevée de tous les pays de l'OCDE** et se monte à plus de 234% de PIB en 2015. **Malgré le plein-emploi**, avec un taux de chômage de 2,8%, **le marché du travail souffre de déséquilibres structurels** : précarisation, inégalités homme-femmes, pénuries sectorielles, non-recours à l'immigration, exode rural. En 2016, l'économie japonaise a enregistré une croissance réelle de 1,0% de PIB après 1,2% en 2015.

Politique étrangère

La politique extérieure japonaise est fondée sur **trois piliers** : le renforcement de son alliance avec les Etats-Unis, l'approfondissement de sa coopération avec les Etats voisins et le rehaussement du statut international du Japon qui doit devenir un « **contributeur proactif à la paix** ».

La relation avec les Etats-Unis reste la pierre angulaire sur laquelle repose la politique étrangère japonaise. En vertu du traité de sécurité nippo-américain, environ 47 000 soldats américains sont présents sur l'archipel, dont près de la moitié à Okinawa. Le territoire du Japon est intégré au système de défense anti-missile, développé conjointement avec les Etats-Unis. L'accord de Guam signé en 2009, amendé en octobre 2013, prévoit le départ de 9000 des 19 000 marines stationnés à Okinawa, dont 4000 vers Guam (entre 2020 et 2025).

Sur le plan régional, les **relations entre le Japon et la Chine** sont marquées par une forte interdépendance sur le plan économique et des tensions autour des questions mémorielles ainsi que du différend sur les îles Senkaku/Diaoyu et la situation en mers de Chine. Le Premier ministre ABE a rencontré le président chinois en marge du sommet du G20 à Hangzhou, début septembre 2016, puis en marge du sommet de l'APEC à Lima en novembre 2016.

Avec la **Corée du Sud**, les questions mémorielles et, dans une moindre mesure, de la souveraineté de l'île Takeshima/Dokdo ont jusqu'ici ralenti le rapprochement entre le Japon et la Corée. La question des femmes de réconfort a fait l'objet d'un accord historique entre les deux pays le 28 décembre 2015 par lequel le Japon reconnaît sa « responsabilité » et s'engage à financer un fonds d'indemnisation des victimes à hauteur de 1 Md de yens. Tokyo et Séoul ont signé fin novembre 2016 un accord permettant l'échange d'informations classifiées.

Le Japon a condamné les deux essais nucléaires auxquels a procédé la **Corée du Nord** les 6 janvier et 9 septembre 2016 (les quatrième et cinquième après ceux de 2006, 2009 et 2013) ainsi que les tirs de missiles balistiques réalisés en 2016 et en 2017. Il souhaite une mise en œuvre stricte des résolutions 2270 et 2321 du Conseil de sécurité des Nations unies et a adopté des sanctions autonomes à l'égard de la Corée du Nord. A la suite du dernier essai nucléaire, il a appelé la communauté internationale à adopter de nouvelles sanctions.

Le Japon est actif sur la scène internationale. Deuxième contributeur au budget des Nations unies, membre non-permanent du Conseil de sécurité (2016-2017), il ambitionne d'y obtenir un siège permanent dans le cadre du "G4" (Japon, Allemagne, Brésil, Inde). Le Japon co-organise tous les cinq ans la Conférence internationale de Tokyo sur le développement en Afrique (TICAD), dont la 6ème édition s'est tenue les 27 et 28 août 2016 à Nairobi, au Kenya. Il a assuré la **présidence du G7 en 2016**.

Le Japon a annoncé la hausse de son **budget de défense** de 5% pour la période 2014-2018. Les « forces d'autodéfense » japonaises sont un corps militaire professionnel disposant de moyens techniques avancés.

Mise à jour : 03.08.17



Nom officiel : République du Kazakhstan

Nature du régime : présidentiel

Chef de l'Etat et/ou du gouvernement : président de la République : Noursoultan NAZARBAÏEV ; Premier ministre : Bakytjan SAGUINTAÏEV (depuis le 9 septembre 2016)

Données géographiques

Superficie : 2 724 900 km²

Capitale : Astana (anciennement Akmola, capitale depuis décembre 1997, 860 000 habitants)

Villes principales : Almaty (1,129 millions d'habitants - l'ancienne capitale demeure un pôle économique et culturel), Karaganda, Atyraou, Aktaou, Pavlodar, Chymkent

Langue(s) officielle(s) : kazakh (langue d'Etat), russe (langue officielle)

Langue(s) courante(s) : kazakh, russe

Monnaie : Tengué (1 euro= 347 tengué en mai 2017)

Fête nationale : 16 décembre (Fête de l'Indépendance)

Données démographiques

Population (2016) : 17,670 millions (population urbaine : 53%)

Densité : 6,6 habitants/km²

Croissance démographique (2016) : 1,56 %

Espérance de vie (2015) : 72 ans (67,5 ans pour les hommes et 76,9 ans pour les femmes)

Taux d'alphabétisation : 99,5 %

Religions (déclarées au recensement de 2009) : islam sunnite (de rite hanafite) (70,2 %), orthodoxie (26%), minorité catholique, minorité protestante

Indice de développement humain (2015) : 56ème sur 187

Données économiques

PIB (2016) : 135,0 Mds \$ – 70% du PIB de l'Asie centrale

PIB par habitant (2016) : 6 900 \$ (10 508\$ en 2015)

Croissance (2016) : 1%

Chômage (au sens du BIT) (2016) : 4,9%

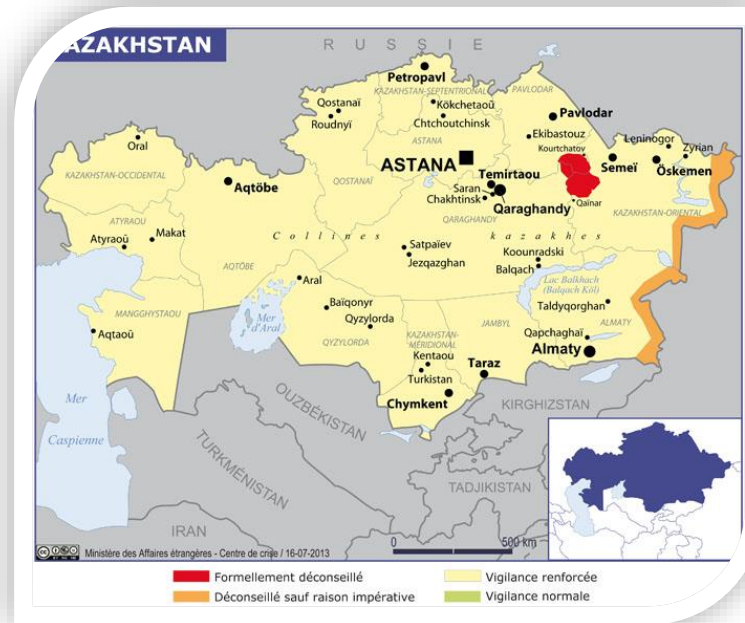
Inflation (2016) : 8,5%

Solde budgétaire (2016) : -6% du PIB

Balance commerciale (2015) : + 11,6 Mds \$

Principaux clients (2016) : Italie (20,3%), Chine (11,5%), Russie (9,5%), Pays-Bas(8,9%), Suisse (7,3%), France (4,9%)

Principaux fournisseurs (2016) : Russie (36,3%), Chine (14,6%), Allemagne (5,7%), Etats-Unis (5%), Italie (3,3%), France (2,6%)



Part des principaux secteurs d'activités dans le PIB (2014) :

- agriculture : 4%
- industrie : 36%
- services : 60%

Politique intérieure

Le Kazakhstan est dirigé sans interruption depuis son indépendance en 1991 par le président Nazarbaïev, 76 ans, qui avait été de 1984 à 1989 le Premier ministre de la RSS du Kazakhstan, puis son président à partir de février 1990. Son premier mandat à la tête du Kazakhstan indépendant, obtenu avec 98,8 % des voix le 1er décembre 1991, a été prolongé de 5 ans en 1995 par référendum (95,5% de oui). Réélu en 1999 avec 81% des suffrages, puis en 2005 avec 91,15%, et enfin en 2011 (pour un quinquennat) avec 95,55%, il bénéficie depuis 2010 du statut de « leader de la Nation », qui lui offre, ainsi qu'à ses proches, une immunité à vie et un droit de regard sur certaines des décisions politiques que prendront ses successeurs. Il a été reconduit à la tête de l'Etat le 26 avril 2015 (élection présidentielle anticipée, initialement prévue pour le printemps 2016) avec 97,75% des voix.

Le Parlement kazakhstanaï est bicaméral avec d'une part, une chambre basse (le Majilis) composée de 107 députés dont 98 sont élus au suffrage universel à la proportionnelle, et d'autre part, une chambre haute (le Sénat), composée de 47 sénateurs dont 15 sont nommés par le président de la République. L'Assemblée des peuples, institution consultative créée en 1995 pour représenter la diversité ethnique du Kazakhstan, compte neuf députés et 32 sénateurs. Les amendements constitutionnels de 2007 ont renforcé les pouvoirs du Parlement (approbation du Premier ministre, de la Commission électorale) et autorisé le cumul des fonctions de chef de l'Etat et de chef de parti politique. Début 2009, une loi sur les partis politiques garantissant la présence d'au moins deux partis au Parlement a été adoptée.

Des élections législatives anticipées ont eu lieu le 20 mars 2016. Le parti présidentiel « Nour Otan » a largement remporté le scrutin avec 82,15% des suffrages, suivi du parti « Ak Jol » avec 7,18% des suffrages, puis du KNP (Parti communiste populaire du Kazakhstan) avec 7,14% des voix. Les trois autres partis en lice ont tous obtenu moins de 7% des suffrages et n'ont donc pas été élus.

Depuis son indépendance, le Kazakhstan a mené une politique de modernisation sociale et économique et a su maintenir l'entente interethnique entre Russes (plus de 20% de la population) et Kazakhs tout en procédant à la « kazakhisation » progressive de l'appareil d'Etat. Le président Nazarbaïev a en outre annoncé en avril 2017 la

latinisation de l'alphabet kazakh. Dans une région marquée par les tensions interethniques, le Kazakhstan met en avant son modèle de coexistence. Il s'est attaché à développer une nouvelle élite grâce à la formation à l'étranger, depuis 1996, des meilleurs étudiants du Kazakhstan (bourses présidentielles « Bolachak »).

Situation économique

Dès son indépendance, le Kazakhstan a adopté la voie des réformes afin de favoriser la libéralisation du pays et le rendre accessible aux investisseurs étrangers. De 1997 à 2007, le PIB a été multiplié par 3,5. Le pays détient 75% des réserves d'hydrocarbures de la mer Caspienne (2% des réserves mondiales de pétrole, 1,7% de gaz) et pourrait intégrer les dix premiers exportateurs mondiaux de pétrole à l'horizon 2020, après l'entrée en activité à l'automne 2016 du gisement géant de Kashagan (40% des réserves prouvées du pays). La croissance de son économie repose donc sur la rente pétro-gazière (20 % du PIB, 60% des exportations). Il a bénéficié de la hausse du cours des hydrocarbures mais subit fortement la chute des cours depuis 2014. A ces réserves de pétrole, s'ajoutent d'importantes réserves en uranium (2èmes réserves mondiales), en charbon (8èmes) et en gaz (24èmes). Le pays est en outre le premier producteur d'uranium au monde (2èmes réserves). Aujourd'hui, le Kazakhstan cherche à diversifier son tissu industriel et technologique, notamment à travers des partenariats avec des entreprises étrangères via la constitution d'entreprises conjointes (« joint-ventures »).

Après avoir maintenu fixe le taux de change contre le dollar depuis 2009, la Banque nationale a dévalué le tengue de 18,9% en février 2014, en conséquence de pressions baissières consécutives dues notamment à la diminution du surplus du compte courant et à la dépréciation du rouble. A la mi-août 2015, elle a mis fin au cours pivot du tengue, déclenchant une nouvelle baisse importante face au dollar et à l'euro. La monnaie nationale a depuis cette période perdu la moitié de sa valeur. Outre de la dépréciation importante du rouble, l'économie kazakhstanaïe souffre du ralentissement économique russe ainsi que de la baisse des cours du pétrole. Le Kazakhstan a instauré au printemps 2015 des restrictions aux importations en provenance de Russie, notamment dans les domaines pétrolier et agroalimentaire.

Au cœur de l'Eurasie, le Kazakhstan entend mettre à profit sa situation centrale entre l'Europe, la Russie et la Chine pour développer son commerce extérieur et devenir une plateforme de transit régional. Depuis 2011, l'intégration régionale (union douanière avec la Russie et la Biélorussie, coopération transfrontalière

sino-kazakhstanaise à Khorgos, création d'un corridor routier Europe-Chine), mais aussi globale (adhésion le 30 novembre 2015 à l'OMC), ont permis au Kazakhstan d'enregistrer une hausse de 40 % de son commerce extérieur (46 % avec les pays membres de l'union douanière). Au 1er janvier 2015, le Kazakhstan est devenu membre de l'Union économique eurasiatique, dont il défend une conception purement économique.

Le Kazakhstan affiche des objectifs de développement ambitieux : il souhaite s'établir parmi les cinq plus grands exportateurs d'hydrocarbures d'ici 2020, et parmi les 30 premières puissances économiques en 2050 (« Stratégie Kazakhstan 2050 »). Malgré des progrès réalisés au cours des dernières années (passage de la 74ème à la 50ème place dans le classement « Ease of doing business » de la Banque mondiale, adhésion à l'OMC et candidature à l'OCDE), l'économie kazakhstanaise reste marquée par la prégnance du secteur public (la société d'Etat Samrouk Kazyna concentre la plupart des grandes entreprises, notamment énergétiques ; actifs consolidés d'environ 50% du PIB), la corruption et l'inefficacité administrative. Le gouvernement a toutefois fait de nombreuses annonces dans le sens d'une amélioration du climat des affaires : suppression d'institutions superflues, réduction des contrôles fiscaux de petites sociétés, redistribution, via des banques privées, de crédits à des PME, vaste programme de privatisations, etc.

La capitale Astana accueille du 10 juin au 10 septembre 2017 une Exposition internationale (première Exposition accueillie en Asie centrale), dédiée au thème de « l'énergie du futur ».

Politique étrangère

Le Kazakhstan ambitionne de devenir une passerelle entre l'Asie et l'Europe et se positionne comme l'Etat eurasiatique par excellence. En quête de reconnaissance sur la scène mondiale, il participe activement aux réunions des organisations internationales et entend mener une politique étrangère « multivectorielle ».

La Russie reste toutefois un partenaire majeur : outre les liens historiques, économiques et culturels, le Kazakhstan est membre de l'Organisation du traité de sécurité collective et 24% de Russes ethniques résident dans le Nord du pays.

Le Kazakhstan est, avec la Russie et la Biélorussie, l'un des trois pays composant l'Union douanière, devenue Union économique eurasiatique au 1er janvier 2015 (incluant également l'Arménie et le Kirghizstan). Alors que le président Nazarbaïev revendique la paternité du projet d'Union eurasiatique, la question est posée des bénéfices réels qu'a pu tirer Astana de cette participation : si les échanges commerciaux entre les pays de cet espace ont en effet beaucoup augmenté ces dernières années, l'économie kazakhstanaise a également pâti de l'alignement des droits de douane plus élevés appliqués aux produits chinois et l'on constate une percée des entreprises russes sur le marché kazakhstanaise, qui n'est pas compensée par une percée similaire des entreprises kazakhstanaises en Russie (différentiel de compétitivité et barrières à l'entrée sur le marché).

Dans la crise ukrainienne, le Kazakhstan s'efforce de maintenir une position d'équilibre. Le président Nazarbaïev a proposé à de nombreuses reprises sa médiation et soutient celle du format de Normandie.

Sur la scène internationale, Astana se pose en promoteur du désarmement et de la non-prolifération, domaine dans lequel il est très actif (renoncement à l'arsenal nucléaire hérité de l'URSS, adhésion au TNP en 1994 en tant qu'Etat non doté, ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires), et en facilitateur du dialogue entre les civilisations et les religions. Le Kazakhstan a exercé la présidence de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) de juin 2010 à juin 2011 et celle du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) de juin 2011 à la mi-novembre 2012. Le Kazakhstan a été le premier pays de la CEI à exercer la présidence de l'OSCE en 2010 et a accueilli les 1ers et 2 décembre 2010 à Astana le sommet de cette organisation (la France y était représentée par le Premier ministre F. Fillon).

Le pays a par ailleurs adhéré à l'OMC le 30 novembre 2015. En outre, il siège au Conseil de sécurité des Nations unies en 2017 et 2018.

Mise à jour : 30.05.17



Nom officiel : République du Sénégal

Nature du régime : République

Chef de l'Etat : Macky Sall, Président de la République (02/04/2012)

Données géographiques

Superficie : 196 722 km²

Capitale : Dakar

Villes principales : Thiès, Kaolack, Ziguinchor, Saint-Louis, Touba

Langue(s) officielle(s) : Français

Langue(s) courante(s) : Wolof, Diola, Malinké, Pular, Sérère et Soninké

Monnaie : Franc CFA

Fête nationale : 4 avril (indépendance)

Données démographiques

Population : 15,4 millions d'habitants (Banque Mondiale, 2016)

Croissance démographique : 2,9% (Banque mondiale, 2016)

Espérance de vie : 66,8 ans (Banque mondiale, 2015)

Taux d'alphabétisation (15 ans et plus) : 55,6% (Banque mondiale, 2015)

Religion(s) : Islam (94%), christianisme (4%), animisme (2%)

Indice de développement humain : 162ème sur 188 pays (PNUD, 2016)

Données économiques

PIB (2016) : 14,6 Mds \$

PIB par habitant (2016) : 950 \$

Taux de croissance : 4,5% en 2014, 6,5 % en 2015, 6,6% en 2016

Taux d'inflation : 2% en 2016 (Banque Mondiale)

Principaux clients (2015) : Mali, Suisse, Inde, Côte d'Ivoire (DGT)

Principaux fournisseurs (2015) : France, Nigéria, Chine, Inde (DGT)

Part des principaux secteurs d'activité dans le PIB :

o Primaire : 15%

o Secondaire : 21%

o Tertiaire : 64%

Indice de perception de la corruption : 64e sur 168 pays en 2016

Classement « Doing Business 2016 » : 147 e sur 190 pays



Politique intérieure

Le scrutin présidentiel de mars 2000 a permis au pays de connaître sa première alternance politique depuis l'indépendance (victoire d'Abdoulaye Wade face à Abdou Diouf, qui était en fonction depuis 1981). Le Sénégal est depuis resté un modèle de stabilité et de démocratie.

Lors de la présidentielle de 2012, Macky Sall a obtenu au second tour 65,80 % des suffrages exprimés contre 34,20% pour Abdoulaye Wade. Il est ainsi devenu le quatrième président de la République du Sénégal. Le ralliement à Macky Sall des douze candidats de l'opposition en lice au premier tour sous la nouvelle coalition « Benno Bokk Yaakaar » a garanti à l'ancien Premier ministre d'Abdoulaye Wade une victoire sans appel.

Les législatives du 30 juillet 2017 ont permis à Macky Sall de renforcer sa majorité, la coalition au pouvoir remportant 125 sièges sur 165. Son parti, l'Alliance pour la République, remporte 97 sièges (majorité absolue). La coalition d'A.Wade (91 ans) arrive en deuxième position avec 19 sièges, et celle emmenée par Khalifa Sall, Maire de Dakar, en troisième position avec 7 sièges. Ce dernier est en détention provisoire depuis mars 2017, accusé de détournements de fonds.

Porté par le président Sall, l'acte III de la décentralisation a transformé les communautés rurales en communes et rationalise le découpage des collectivités locales. La crise en Casamance tend à s'apaiser, notamment à la faveur du changement de pouvoir en Gambie en janvier 2017.

L'instabilité de la zone sahélo-saharienne renforce la menace terroriste pour le Sénégal qui, conscient de ce risque, renforce ses capacités en la matière et organise depuis 2014 un Forum international annuel sur la Paix et la Sécurité en Afrique, avec l'appui de la France notamment.

Situation économique

Le Sénégal est la deuxième économie en Afrique de l'Ouest francophone derrière la Côte d'Ivoire. Les problèmes d'emploi, de coût de la vie, de qualité des services publics, de fourniture et de coût de l'électricité et d'approvisionnement en eau restent les préoccupations premières des Sénégalais.

o Le secteur primaire (15% du PIB, 50% de la population active) demeure particulièrement exposé aux aléas climatiques et à la volatilité des cours mondiaux des matières premières. Les autorités souhaitent développer l'activité agricole le long du fleuve Sénégal qui abrite déjà la culture de la canne à sucre, en vue d'accroître la production de riz pour devenir autosuffisantes et d'intensifier les cultures maraichères destinées à la consommation nationale ou à l'exportation.

o Le secteur secondaire (21% du PIB) repose essentiellement sur les mines d'or, les phosphates, le ciment, l'agroalimentaire et le BTP. Les récentes découvertes de champs pétrolifères et gaziers devraient accroître ce pourcentage dans un futur proche.

o Les activités tertiaires (64% du PIB, service public inclus pour 20%), au sein desquelles les télécommunications occupent une place prépondérante, restent fortement dominées par le secteur informel.

Politique étrangère

Le Sénégal mène une action diplomatique active :

- o présidence actuelle du Comité d'orientation du NEPAD ;
- o organisation de sommets (Francophonie en novembre 2014, Organisation de la coopération islamique en 2008) et d'événements (Forum de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique) ;
- o membre non-permanent du Conseil de Sécurité (2015-2017), du Conseil exécutif de l'UNESCO (2015-2019) ; Président de l'assemblée des Etats parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale ;
- o 7ème pays contributeur aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies (RDC ; Mali, RCA, Darfour, Haïti, Soudan du Sud, Libéria).
- o rôle majeur dans la résolution de crises régionales (présence militaire sous mandat CEDEAO en Gambie et en Guinée-Bissao).



Nom officiel : Royaume de Suède

Nature du régime : Monarchie constitutionnelle

Chef de l'Etat : Roi Carl XVI Gustaf depuis le 15 septembre 1973

Chef du Gouvernement : Stefan Löfven (social-démocrate) depuis le 3 octobre 2014

Données géographiques

Superficie : 450.000 km²

Capitale : Stockholm

Villes principales : Göteborg, Malmö, Uppsala, Linköping

Langue officielle : Suédois

Monnaie : Couronne suédoise (SEK)

Fête nationale : 6 juin

Données démographiques

Population : 9.747.355 (2015)

Densité : 21,6 hab./km²

Croissance démographique : 8 pour 1.000 hab. (2014)

Espérance de vie : 80,4 ans pour les hommes et 84,2 ans pour les femmes (2014)

Taux d'alphabétisation : 100 %

Religion (s) : 80 % de la population appartient à l'Église nationale évangélique-luthérienne

Indice de développement humain : 0,898 (12ème) en 2014

Données économiques

PIB : 444,2 Md€ en 2015

PIB par habitant (2015) : 44.421 €

Taux de croissance : 4,1% en 2015, prévision 2016 : 3,4%

Taux de chômage : 7,4 % en 2015

Taux d'inflation : 0,7% en 2015

Solde budgétaire public : 0% en 2015, prévision 2016 : -0,4%

Balance commerciale (2015) : + 1,8 Md€ (export. : 126,3 Md€ - import. : 124,5 Md€)

Principaux clients (2015) : Norvège (10,1%), Allemagne (10%), Etats-Unis (7,2%), Royaume-Uni (7,0%), Danemark (6,8%), Finlande (6,6%) Principaux fournisseurs : Allemagne (17,9%), Pays-Bas (8,0%), Norvège (7,8%), Danemark (7,7%), Chine (5,9%), Royaume-Uni (5,5%)

Part des principaux secteurs d'activités dans le PIB :

- agriculture : 1,4 %
- industrie : 26,0 %
- services : 72,6 %



L'UE et le pays

Membre de l'UE depuis 1995.

Contribution au budget de l'UE en 2013 : 4.211 M€ (France : 23.292 M€)

Retour annuel sur le budget UE en 2013 : 1 661 M€ (France : 14.239 M€)

Dont politique de cohésion : 289 M€ (France : 2.603 M€)

Dont ressources naturelles (y compris PAC) : 907 M€ (France : 9.619 M€)

Contributeur net - 2.221 M€ ; - 0,51% du RNB

Total des fonds européens alloués pour 2007-2013 : 20 Mds € (contre 140 Mds € pour la France)

Nombre de députés au Parlement européen : 20 sur 751 en 2014 ; 18 précédemment

Nombre de voix au Conseil de l'UE : 10 sur 345 (29 pour la France, l'Allemagne et l'Italie)

Politique intérieure

La Suède est aujourd'hui une monarchie parlementaire. Depuis l'adoption en 1974 d'une nouvelle Constitution, le roi Carl XVI Gustav a une fonction honorifique de chef de l'Etat. Le Parlement se compose d'une chambre unique de 349 sièges, dont les membres sont élus au suffrage direct et proportionnel pour quatre ans.

Les élections législatives du 14 septembre 2014 ont vu la victoire des sociaux-démocrates (31,2%) après huit ans passés dans l'opposition. Le parti des Modérés du premier ministre sortant obtient 23% des voix. Le leader social-démocrate, Stefan Löfven, est devenu le 3 octobre premier ministre à la tête d'une coalition minoritaire associant son parti aux Verts, qui ont obtenu 7% des voix. L'extrême-droite (Démocrates de Suède), enregistre une progression historique en ralliant 13% des suffrages.

Un remaniement a eu lieu le 25 mai 2016, à la suite notamment des démissions de deux ministres verts, Mme Romson, vice-Première ministre et ministre de l'environnement, et M. Kaplan, ministre du logement.

Aux élections européennes du 25 mai 2014, le parti social-démocrate était arrivé en tête (24,4%). Les modérés ont enregistré une défaite (13,6%), devancé par les Verts (15,3 %). L'extrême-droite (démocrates suédois, 9,7 %) sera représentée au Parlement européen pour la première fois, de même que l'Initiative féministe.

Situation économique

Le « modèle suédois », fondé sur la négociation entre partenaires sociaux, la prise en compte de leur importance par le gouvernement, la place déterminante des conventions collectives dans le droit du travail et un rôle fortement redistributeur de l'Etat, a été profondément affecté par la crise du début des années 90, caractérisée par l'effondrement d'une bulle immobilière, une hausse brutale du taux de chômage et des déficits publics importants.

La Suède a alors adopté une série d'importantes réformes structurelles (réforme des retraites, libéralisation des services publics, gestion rigoureuse des finances publiques et entrée dans l'Union européenne en 1995) lui permettant de s'adapter à la mondialisation et d'afficher de bons résultats.

Compte tenu de son ouverture à l'international et de l'importance relative de la zone euro comme client, le pays reste dépendant de la conjoncture internationale et européenne et les soubresauts de l'économie mondiale ont durement touché les marchés financiers suédois. La résilience de l'économie suédoise reste toutefois étonnante.

La situation du marché du travail s'est progressivement améliorée et le chômage se stabilise. Des mesures nouvelles en dépenses sont également venues cibler des faiblesses bien identifiées de l'économie suédoise (lutte contre le chômage des jeunes, investissements dans les infrastructures routières et ferroviaires). Le principal défi pour la Suède (pointé par la Commission européenne) reste la surchauffe immobilière et le niveau trop élevé de l'endettement des ménages (170% de leur revenu disponible).

Dans sa déclaration de politique générale, le Premier ministre M. Löfven a indiqué que ses priorités seraient la lutte contre le chômage et le renforcement de la compétitivité de l'économie suédoise. Il a jugé préoccupant le déficit actuel, de l'ordre de 1% du PIB.

Politique étrangère

Les valeurs morales de la social-démocratie qu'Olof Palme a portées sur la scène internationale caractérisent toujours aujourd'hui la politique extérieure de la Suède : pacifisme, non alignement et tiers-mondisme, droits de l'homme, égalité hommes/femmes, universalisme. Très attachée au multilatéralisme, elle a été élue au Conseil de sécurité des Nations Unies pour le biennium 2017-2018.

La Suède porte un regard très pragmatique sur l'Union européenne, considérée comme un espace économique bien plus qu'un grand projet politique intégrateur.

La Suède attend de l'Europe discipline budgétaire, approfondissement du marché intérieur, libéralisation du commerce hors UE et renforcement de la compétitivité par l'innovation. Restée hors de la zone euro (ce pays ne dispose pas de dérogation permanente mais ne remplit pas - délibérément- tous les critères), elle suit les initiatives de soutien à la croissance et à l'emploi.

Avec près de 1% de son RNB consacré à l'APD, la Suède fait partie des cinq pays qui ont dépassé l'objectif de 0,7 % du RNB fixé par les Nations Unies à Monterrey en 2002. La Suède a une longue tradition d'aide humanitaire mise en œuvre par la SIDA (Agence Suédoise Internationale de Développement) et met surtout l'accent sur la nécessité d'une réponse humanitaire flexible, rapide et efficace.

Au cours de la dernière décennie, la Suède a abandonné sa référence à la neutralité pour celle de « non appartenance à une alliance militaire permanente ». Membre très actif du Partenariat pour la paix, elle n'appartient pas à l'OTAN mais participe à certaines opérations et entretient une coopération de défense très étroite avec la Finlande. Elle prend part activement à l'élaboration de la politique de sécurité et de défense dans le cadre européen, en particulier pour les aspects civils de la gestion des crises. Elle a une longue tradition de participation aux opérations de maintien de la paix sous mandat de l'ONU. Elle déploie actuellement 250 hommes au Mali au sein de la MINUSMA.

Elle a été responsable de l'état-major de force de l'opération Atalante. De même, elle participe activement aux travaux de l'agence européenne de défense (AED). Au premier semestre 2015, la Suède a participé en tant que nation cadre (avec 1 900 hommes) au Nordic Battle Group (NBG), qui réunit aussi la Finlande, la Norvège, les pays baltes et l'Irlande et dont l'OHQ était établi au Mont Valérien.

En réponse à la sollicitation française dans le cadre de l'article 42-7 du TUE, Stockholm a proposé la prolongation de sa contribution à la MINUSMA (250 soldats), des heures de transport aérien, des munitions, et la poursuite des actions de formation en Irak (35 personnels à Erbil).

Tout juste entré en fonctions, le nouveau premier ministre suédois, Stefan Löfven, a annoncé dans son discours de politique générale la volonté de son gouvernement de reconnaître l'Etat palestinien. La reconnaissance a été effectuée par décret le 30 octobre.

Stockholm a connu une crise diplomatique avec l'Arabie saoudite en mars 2015. Riyad aurait empêché la ministre des affaires étrangères suédoise, Margot Wallström, de prononcer un discours à une réunion de la Ligue arabe au Caire, suite aux critiques de cette dernière contre la situation des droits de l'Homme en Arabie saoudite. En réaction, le gouvernement suédois a décidé de ne pas renouveler son accord de coopération militaire avec l'Arabie saoudite, conclu en 2005 et arrivant à échéance, et déjà très critiqué par les partis de gauche.

La Suède pratique traditionnellement une politique d'accueil des réfugiés très généreuse (81 000 personnes accueillies en 2014, 163 000 en 2015), soit le taux le plus élevé de l'UE si on ramène ces chiffres à sa population. Ses capacités d'accueil ayant néanmoins atteint leurs limites (en matière de logement notamment), Stockholm a durci sa législation en matière d'asile et provisoirement rétabli les contrôles aux frontières.

Mise à jour : 25.08.16



Nom officiel : Ukraine

Nature du régime : république

Chef de l'Etat : M. Petro Porochenko (Président) élu le 25 mai 2014.

Données géographiques

Superficie : 603 700 km².

Capitale : Kiev (2,8 M hab.).

Villes principales : Kharkiv (1,5 M hab), Dnipropetrovsk (1), Odessa (1), Donetsk (1), Lviv (0,85).

Langue officielle : ukrainien. Une loi adoptée en juillet 2012 donne le statut de « langue régionale » à certaines langues régionales ou de minorités ethniques, si elles sont parlées par au moins 10% des locuteurs.

Langue courante : la population est très largement bilingue russe/ukrainien, le russe étant particulièrement utilisé à Kiev, ainsi que dans les régions de l'Est et du Sud.

Monnaie : hryvnia (UAH) ; 1 euro = 24,5 hryvnias au 17 septembre 2015 (contre 11 hryvnias le 12 décembre 2013).

Fête nationale : 24 août.

Données démographiques

Population : 45,5 millions d'habitants (51,6 millions en 1991).

Densité : 75 hab./km².

Croissance démographique annuelle moyenne (2010-2015) : - 0,6% (PNUD).

Espérance de vie (2013) : 68,5 ans (femmes : 75,9 ans ; hommes : 66 ans ; source : PNUD).

Taux d'alphabétisation : 99,6%.

Religion(s) : environ 75% des Ukrainiens se disent croyants. 37,5% se réclament d'une confession. Parmi ces derniers, près de 40 % se réclament de l'Eglise orthodoxe ukrainienne-Patriarcat de Kiev, près de 30 % de l'Eglise orthodoxe ukrainienne-Patriarcat de Moscou, 14 % de l'Eglise gréco-catholique, 2,8 % de l'Eglise orthodoxe ukrainienne autocéphale, 2,4 % des Eglises protestantes, 1,7 % de l'Eglise catholique romaine, 0,6 % de l'Islam et 0,2 % du judaïsme.

Indice de développement humain : 78ème rang (classement PNUD 2016).

Données économiques

PIB (2015) : 90 Mds USD (sans la Crimée – source : FMI).

PIB par habitant (2015) : 2000 USD (2013 : 3960 USD/hab., avant la dévaluation de la hryvnia.).

Salaire moyen : 381 USD.

Taux de croissance (2015) : - 9,9% (perspective 2016 : +1,2 %).



Taux de chômage (2015) : 10%.

Taux d'inflation (2015) : 48,7%

Solde budgétaire (2014) : - 2,6 % Balance commerciale (2015) : - 0,2% du PIB (DGT).

Dettes publiques (2015) : 86% du PIB (2014 : 72,7%).

Politique intérieure

Une nouvelle majorité se met en place à la Rada à la fin-février 2014. Le 25 mai 2014, M. Petro Porochenko est élu président, avec 54,7 % des voix, au premier tour de l'élection présidentielle anticipée face à Ioulia Tymochenko et à Oleh Liachko. Il dissout la Rada le 25 août. Les législatives anticipées du 26 octobre 2014 permettent l'élection de 423 des 450 députés, l'annexion de la Crimée et le contrôle d'une partie du Donbass (régions de Donetsk et de Lougansk) ne permettant pas de pourvoir 27 des 225 sièges de députés élus au scrutin uninominal majoritaire de circonscription.

Ce scrutin traduit la profonde recomposition politique en cours depuis février 2014. Les partis favorables à un rapprochement de l'Ukraine avec l'Union européenne et l'OTAN recueillent plus de 80 % des voix : Bloc Petro Porochenko, Front populaire (A. Iatseniouk), Auto-assistance (A. Sadoviy), Parti radical (O. Liachko) et Batkivchtchyna (I. Tymochenko). Une coalition formée de ces cinq partis et rassemblant initialement 300 députés (majorité permettant de modifier la Constitution) soutient le gouvernement dirigé par M. Arseniy Iatseniouk. Le Parti radical a quitté la coalition après l'adoption en première lecture par la Rada le 31 août du volet décentralisation de la réforme constitutionnelle. Le Parti communiste d'Ukraine, qui n'est pas parvenu à franchir le seuil électoral des 5 %, n'est plus présent à la Rada, pour la première fois depuis l'indépendance en 1991. Le Bloc d'opposition, héritier du Parti des régions de l'ancien président Ianoukovitch, comprend 43 députés. Cette formation arrive en tête dans plusieurs régions du Sud et de l'Est du pays.

Une nouvelle majorité est formée en avril 2016 après la démission du Premier ministre A. Iatseniouk (crise politique au printemps 2016). Le nouveau gouvernement, dirigé par M. Volodymyr Hroïsmann (Bloc Petro Porochenko) reçoit la confiance de la Rada le 14 avril 2016 (Bloc Petro Porochenko, Front populaire, groupes parlementaires Vidrodjenia et Volia Narodou).

Situation économique

L'économie de l'Ukraine est la 3ème de la CEI (PIB : 90Mds\$ en 2015). Le pays bénéficie d'un potentiel économique important : ressources minières et énergétiques, vastes et fertiles surfaces agricoles (« terres noires », 22% des terres arables en Europe, quatrième exportateur mondial de maïs et septième exportateur mondial de blé en 2015),

main d'œuvre qualifiée et peu coûteuse. L'Ukraine est également un pays industriel, le 10ème producteur mondial d'acier et l'un des 10 premiers exportateurs d'armes. L'Ukraine dispose d'avantages comparatifs majeurs dans le secteur agroalimentaire. La croissance des années 2000 reposait cependant en grande partie sur des gains de termes de l'échange. Le secteur privé représente 60% du PIB.

L'économie ukrainienne souffre de plusieurs handicaps : faible diversification, dépendance marquée à l'égard des cours des métaux et du prix du gaz importé, surendettement du secteur privé, environnement des affaires dégradé, fragilité du secteur bancaire.

L'Ukraine a été durement frappée par la crise de l'automne 2008 qui a stoppé net une décennie de croissance forte : (7% par an en moyenne). Le PIB a chuté de 15% en 2009, la reprise a été brève et suivie de deux années de stagnation (2012, 2013). Le secteur bancaire n'a été sauvé de l'effondrement que par l'intervention des institutions financières internationales et l'effort de recapitalisation des filiales des banques étrangères. Les conséquences sociales de cette crise (chômage, baisse des salaires, endettement en devises) ont été importantes. Après deux ans de forte récession (2014, 2015), la chute du PIB est enrayée et une légère reprise devrait intervenir en 2016. La hryvnia a perdu 63 % de sa valeur depuis janvier 2014, causant une forte inflation, mais se stabilise. Les exportations sont en baisse, le déficit courant se contracte. Malgré une consolidation budgétaire, le déficit 2014 est resté important. Le déficit 2015 de 4,2% adopté par le Parlement devrait être tenu. La reconstitution des réserves internationales est initiée. Une restructuration de dette et une réforme fiscale étant pendantes, un budget 2016 « technique » a été présenté. La fragilité du secteur bancaire (sous-capitalisation, prêts liés) constitue un des principaux risques économiques. Le climat des affaires est encore difficile, la lutte contre la corruption prend du retard.

Un accord de confirmation (« Standby arrangement, SBA ») octroyé par le FMI dès novembre 2008 a permis au pays de passer la crise. Suspendu en novembre 2009 pour non-respect des conditionnalités (relèvement du prix du gaz notamment), il a finalement été annulé. Un nouvel accord de confirmation de 14,9 Mds\$ octroyé en juillet 2010 a dû également être suspendu. Le FMI a adopté le 30 avril 2014 un accord de confirmation de 17 Mds\$ sur 24 mois (le premier versement a été effectué en mai, le deuxième en août). Face au sérieux risque de défaut de l'Ukraine, le FMI a décidé (11 mars 2015) d'un nouveau programme de 17,5Mds\$ pour 2015-2018 dans le cadre d'un effort de la communauté internationale évalué à 41Mds\$ sur cette période (Extended Fund Facility – EFF – en remplacement du SBA). Les conditionnalités FMI portent notamment sur la

politique monétaire, la consolidation budgétaire et les réformes structurelles (en particulier la lutte contre la corruption et la réforme du secteur énergétique). Dans ce cadre l'UE, 1er contributeur financier net à l'Ukraine en 2014 a décidé le 31 mars 2015 d'apporter une troisième assistance macro-financière de 1,8Md€ à l'Ukraine, en plus des 1,61Md€ déjà accordés (AMF I et II).

Politique extérieure

Processus de Minsk et participation de l'Ukraine aux négociations en format Normandie

Un Protocole, qui prévoit un cessez-le-feu et 11 autres points pour une sortie de crise, est signé à Minsk le 5 septembre par la Russie, l'Ukraine, des représentants des séparatistes et la présidence suisse de l'OSCE. Un mémorandum précisant les modalités de mise en œuvre du cessez-le-feu est agréé à Minsk le 19 septembre. Le cessez-le-feu est alors régulièrement violé en plusieurs localités du Donbass (Donetsk, Debaltsevo, Chtchastié notamment). Les négociations se poursuivent cependant dans le cadre du groupe trilatéral Ukraine-Russie-présidence suisse de l'OSCE avec la participation, dans certains cas, des responsables séparatistes. Un nouveau cessez-le-feu est approuvé le 9 décembre 2014.

La dégradation de la situation au début de l'année 2015 (intensification des combats autour de l'aéroport de Donetsk et de Debaltsevo ; bombardement de Marioupol le 24 janvier, etc.) a appelé une relance du processus de règlement de crise.

Aux côtés du président de la République, de la chancelière Angela Merkel et du président Poutine, le président Porochenko s'est engagé à Minsk le 12 février 2015 dans un processus de résolution de crise. Un « Paquet de mesures pour la mise en œuvre des accords de Minsk » a été signé par les séparatistes, la Russie, l'Ukraine et l'OSCE. Ce document a été endossé par une déclaration conjointe des quatre chefs d'État ou de gouvernement du format dit « de Normandie » (France, Allemagne, Russie, Ukraine). La résolution 2202 du Conseil de sécurité des Nations Unies, adoptée le 17 février, a appelé à la pleine mise en œuvre de ce « Paquet ».

Sur la forme, le « Paquet de mesures » fixe une feuille de route pour la résolution de la crise avec trois lignes directrices :

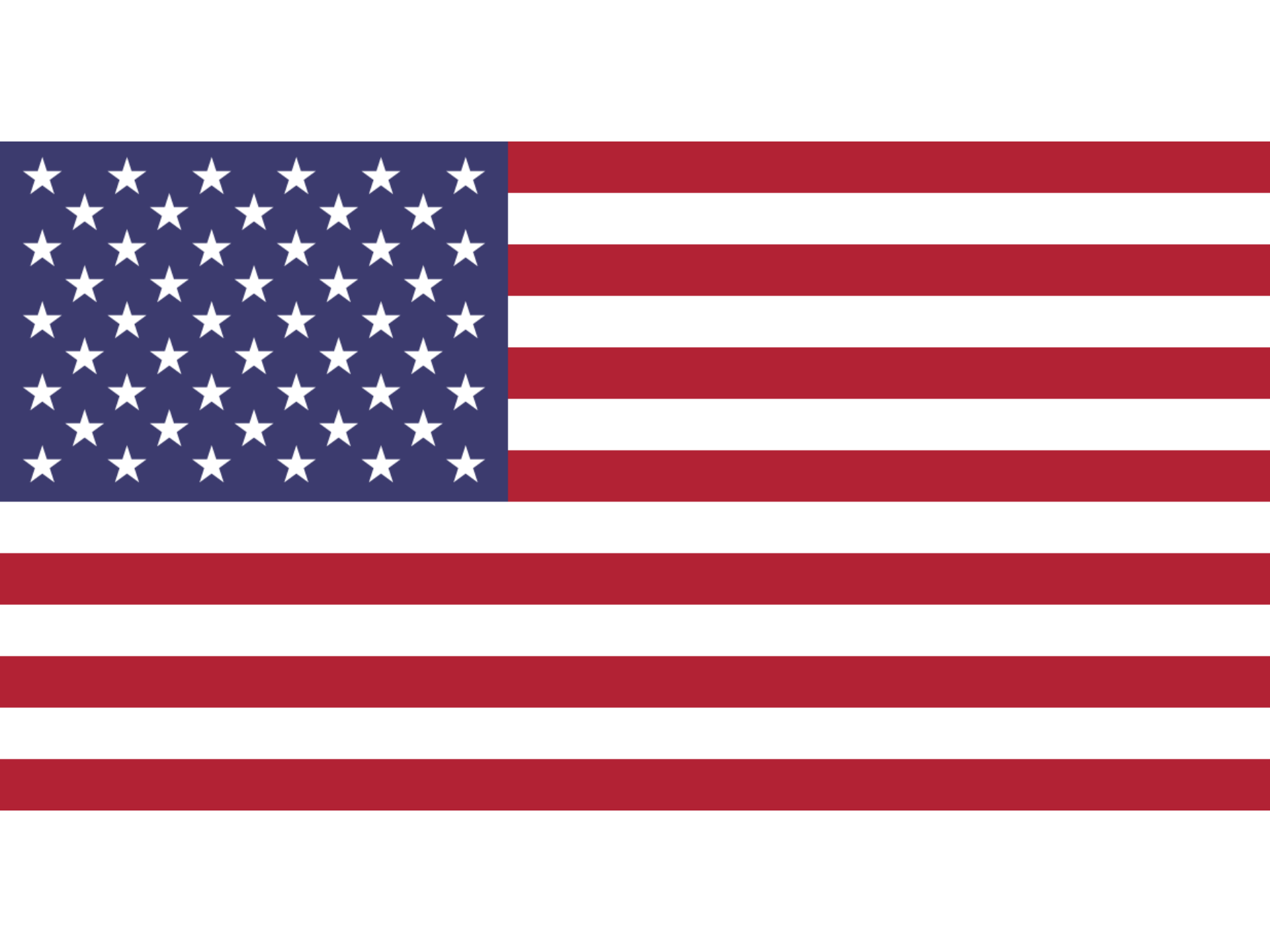
- Le Paquet traite à la fois de la situation sur le terrain (cessez-le-feu, retrait des armes lourdes, contrôle de ce processus par l'OSCE et, à terme, rétablissement du contrôle de l'Ukraine sur sa frontière avec la Russie) et du processus politique nécessaire à la résolution de la crise (statut spécial, décentralisation, amnistie, élections).
- Il fixe une séquence pour le respect des engagements de chacune des parties, dont le point de référence est le début du retrait des armes lourdes.
- Un mécanisme de suivi en format Normandie est prévu pour résoudre les difficultés d'application du Paquet et veiller à sa stricte mise en œuvre par l'ensemble des parties. Annoncé par la déclaration conjointe de la chancelière et des présidents français, russe et ukrainien, ce mécanisme a été mis en place au niveau des vice-ministres/directeurs politiques. Deux réunions ont eu lieu à ce jour : le 6 mars à Berlin et le 25 mars à Paris. La prochaine doit avoir lieu le 10 juin à Paris.
- Quatre groupes de travail thématiques (questions sécuritaires, humanitaires, économiques et politiques) ont été créés le 6 mai 2015 afin de faciliter la mise en œuvre des engagements de Minsk et se réunissent régulièrement.

Sur le fond, les orientations fixées par le « Paquet de Mesures » sont le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine, le lancement d'un dialogue entre Kiev et les représentants séparatistes, la mise en œuvre d'une décentralisation du pays et d'un statut spécial pour certaines zones des régions de Donetsk et Louhansk et la réhabilitation socio-économique de ces zones. La France et l'Allemagne s'engagent en faveur du dialogue entre l'UE, la Russie et l'Ukraine sur les difficultés liées à l'Accord d'association et en faveur d'un mécanisme financier entre les régions séparatistes et le reste du pays.

En 2014, les relations avec la Russie se sont très fortement dégradées lors de l'annexion de la Crimée par Moscou et le conflit dans le Donbass. L'Ukraine dénonce l'approvisionnement des insurgés en armes, munitions et combattants venus de Russie. Les échanges commerciaux bilatéraux baissent fortement, et la Russie a interrompu ses livraisons de gaz à l'Ukraine du 16 juin au 10 décembre 2014.

Depuis la mi-2014, l'Ukraine a pu bénéficier des flux rebours, sur la base de contrats court terme, depuis la Pologne, la Slovaquie et la Hongrie, qui ont mobilisé des entreprises telles que Engie, E.ON, RWE, Statoil et tout récemment Shell ainsi que des traders.

Mise à jour : 12.09.16



Nom officiel : États-Unis d'Amérique

Nature du régime : République fédérale

Chef de l'Etat : Donald John Trump (né le 14 juin 1946)

Données géographiques

Superficie : 9 363 123 km². 4e rang mondial, 17 fois la superficie de la France - 4 fuseaux horaires (6 si l'on inclut l'Alaska et Hawaï).

Capitale : Washington, D.C. (0,6 M. d'h.)

Villes principales : New York (8,4 M. d'h.), Los Angeles (3,9 M. d'h.), Chicago (2,9 M. d'h.), Houston (2,3 M. d'h.), Philadelphie (1,6 M. d'h.), Phœnix (1,6 M. d'h.), San Diego (1,3 M. d'h.) [Source : US Census, 2010]

Langue(s) officielle(s) : Les États-Unis n'ont pas de langue officielle. L'anglais est la langue maternelle de 80 % de la population (13 % pour l'espagnol)

Monnaie : le dollar américain (USD). 1 euro = 1,05 USD (mars 2017)

Fête nationale : 4 juillet (célébration de l'indépendance)

Données démographiques

Population : 308,8 millions d'habitants (recensement 2010), estimée à 323 millions en 2017

Densité : 32 habitants/km²

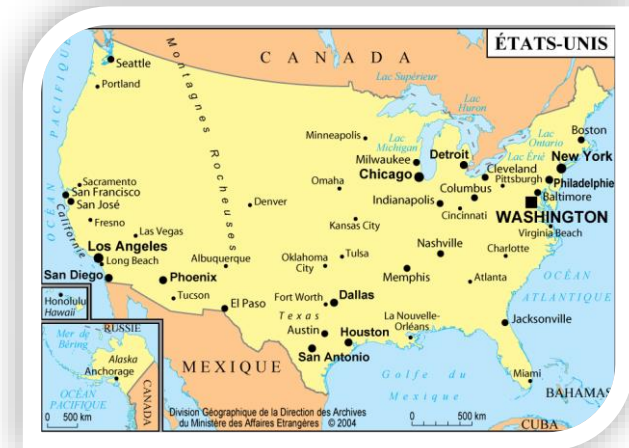
Croissance démographique : Les États-Unis connaissent une forte croissance démographique : environ +1% par an (+13% entre 1990 et 2000, et +9% de 2000 à 2010). La population américaine devrait s'élever en 2060 à environ 470 millions d'habitants (+55 % en 50 ans), l'immigration compensant les effets de la faible natalité. Les projections du Bureau du recensement soulignent son rôle moteur dans la croissance de la population américaine à l'horizon 2050, avec une immigration nette annuelle de 1,25 million de personnes [Source : rapport '100 Million More' du Center For Immigration Studies] et ses conséquences quant à la composition ethnique des États-Unis. Les Hispaniques constituent désormais la 1ère minorité des États-Unis (16,3% de la population avec 50 millions d'individus, dont 20 millions ont la nationalité américaine).

Espérance de vie : 76 ans pour les hommes, 81 ans pour les femmes.

Taux d'alphabétisation : 97%

Religion(s) : protestants (52%), catholiques (26%), juifs (1,4%), musulmans (0,6%). Il n'existe pas de religion d'État. 85% des Américains se déclarent croyants. Les protestantismes traditionnels déclinent au profit du courant évangélique. Les experts des questions religieuses soulignent toutefois la progression régulière de l'agnosticisme (15% environ).

Indice de développement humain : classement PNUD : 8e en 2014.



Données économiques

PIB : 18 037 Mds USD (12/2016, FED)

PIB par habitant : 51638 USD (12/2015, FED)

Taux de croissance : 1.9 % (12/2016, FED)

Taux de chômage : 4.8 % (01/2017, FED)

Taux d'inflation : 2.5 % (01/2017, FED)

Déficit budgétaire : 587 milliards de dollars -exercice budgétaire 2016 (3.2% du PIB)

Dette publique : 104% du PIB (12/2016, FED)

Principaux clients (2017) : par ordre décroissant : Canada, Mexique, Chine, Japon, Allemagne, Royaume-Uni (France au 11e rang, 2.1%).

Principaux fournisseurs (2017) : par ordre décroissant : Chine, Canada, Mexique, Japon, Allemagne, Corée du Sud (France au 11e rang, 2%).

Part des principaux secteurs d'activités dans le PIB : agriculture : 2% ; industrie : 18% ; services : 80%

Politique intérieure

Donald Trump a remporté l'élection présidentielle du 8 novembre dernier. Il a prêté serment et pris ses fonctions le 20 janvier dernier.

Les républicains ont conservé la majorité au Congrès (52 sièges (-1) au sénat) et à la Chambre des représentants (237 sièges (-6)).

D'après les chiffres et analyses disponibles, Donald Trump a rassemblé les électeurs traditionnels du Parti républicain auxquels il a adjoint un électorat plus populaire (51% des suffrages des non-diplômés contre 35% seulement pour M. Romney en 2012) alors qu'Hillary Clinton n'est pas parvenue à mobiliser la Coalition Obama (-5 millions d'électeurs par rapport à l'élection de 2012 et -9 millions par rapport à 2008).

A chaque changement d'administration, 4000 postes politiques (« political appointees ») sont généralement renouvelés, dont 1000 doivent être, en vertu de la Constitution américaine, confirmés par le Sénat.

Les nominations concernées par cette obligation se répartissent de la manière suivante :

- 350 postes de direction dans les agences fédérales : Secrétaires des 15 agences relevant du « cabinet » présidentiels ; « deputy secretaries », « under secretaries » et « assistant secretaries » ; directeurs juridiques ;
- 250 postes de direction dans les agences exécutives (ex : NASA) et les agences de régulation (ex : Environmental Protection Agency) ;
- 200 postes de procureurs et de commissaires de la police fédérale (U.S. Marshals) ;
- 150 postes d'ambassadeurs ;
- 160 postes à temps partiels, dont le Conseil des Gouverneurs de la Réserve Fédérale.

Le président Trump a annoncé fin janvier, la nomination du juge Neil Gorsuch pour succéder à Antonin Scalia à la Cour suprême. Issu des écoles de droit les plus prestigieuses, Neil Gorsuch a été choisi avant tout pour ses positions conservatrices et son adhésion à l'école « originaliste », qui privilégie une lecture de la Constitution conforme aux intentions initiales de ses auteurs. La nomination de M. Gorsuch devrait redonner à la Cour suprême une majorité conservatrice, à condition toutefois qu'il parvienne à surmonter l'obstacle du processus de confirmation au Sénat, où la minorité démocrate semble déterminée à faire de l'obstruction.

Situation économique

La crise économique déclenchée en 2008 a été la pire que les États-Unis aient connue depuis les années 1930 (avec 8 à 9 millions d'emplois détruits, une très forte baisse du patrimoine des ménages et de la valeur des actifs immobiliers, une explosion des déficits publics), partant du marché de l'immobilier pour s'étendre à l'ensemble de l'économie. La hausse des défauts de paiements des ménages surendettés a alimenté la baisse continue de la valeur des actifs et l'augmentation des saisies des biens hypothéqués. L'insolvabilité d'établissements financiers a conduit la Fed à intervenir massivement dans le circuit financier. Ces interventions, couplées à une politique monétaire souple, un plan de relance adopté en février 2009 d'un montant de 787 Mds USD, et un plan de sauvetage centré sur les secteurs financier et de l'automobile, ont constitué la réponse à cette crise.

La reprise de l'économie américaine a été sensible à partir de 2010 et s'est confirmée par la suite. Dans son discours sur l'état de l'Union du 20 janvier 2015, le président Obama a consacré la sortie de crise pour les États-Unis, et mis en avant les progrès accomplis, qui ont permis de créer 11 millions de nouveaux emplois depuis 2010.

En 2016, le taux de croissance a fléchi à 1.9%, après avoir été de 2.5% en 2014 et 2015. Les facteurs de la reprise américaine se maintiennent : économie numérique, prix de l'énergie très bas grâce aux hydrocarbures non-conventionnels, modération des coûts salariaux, regain de compétitivité industrielle. Sur le front de l'emploi, le taux de chômage poursuit sa décrue (sous les 5%).

Dans ce contexte, la Fed a mis fin en octobre 2014 à son soutien exceptionnel à l'économie américaine (programme de « quantitative easing », qui lui a permis d'injecter 3 500 Mds USD à partir de 2008 dans le circuit financier pour soutenir l'activité et le crédit). La Fed reste prudente au regard de certaines faiblesses internes (notamment un taux d'activité très faible) et externes (ralentissement de la croissance des pays émergents, appréciation du dollar). Le recul du pouvoir d'achat des classes moyennes nourrit en outre un débat sur les conséquences économiques de la montée des inégalités.

Le dynamisme de la reprise et les perspectives à moyen terme sont en outre largement portées par la nouvelle situation énergétique du pays. La production d'hydrocarbures non conventionnels (gaz de schistes, condensats des puits mixtes et pétrole de réservoirs lenticulaires – tight oils-) est en forte hausse et exerce une pression à la baisse sur les cours mondiaux. Les États-Unis, désormais premiers producteurs mondiaux de gaz naturel devant la Russie, pourraient

bientôt retrouver le statut de premier producteur mondial d'hydrocarbures qu'ils occupaient dans les années 1970. Dans ce contexte, le Congrès américain a voté en décembre 2015 la levée de l'interdiction d'exportation de pétrole brut américain (qui datait de 1975). L'administration américaine a également commencé depuis plusieurs années à distribuer largement les licences d'exportation de gaz naturel et les premières arrivées de GNL américain en Europe sont intervenues en avril 2016.

La forte baisse des importations énergétiques se poursuit en 2016 (-19 %). C'est notamment le cas pour les importations de pétrole brut, de gaz naturel (- 18,9 %) et de produits pétroliers et de charbon (- 20,3 %). Cette baisse reflète à la fois la baisse des prix du pétrole et du gaz (en moyenne annuelle par rapport à 2015, malgré une remontée en cours d'année 2016), mais aussi la poursuite du développement de l'exploitation des pétroles non conventionnels.

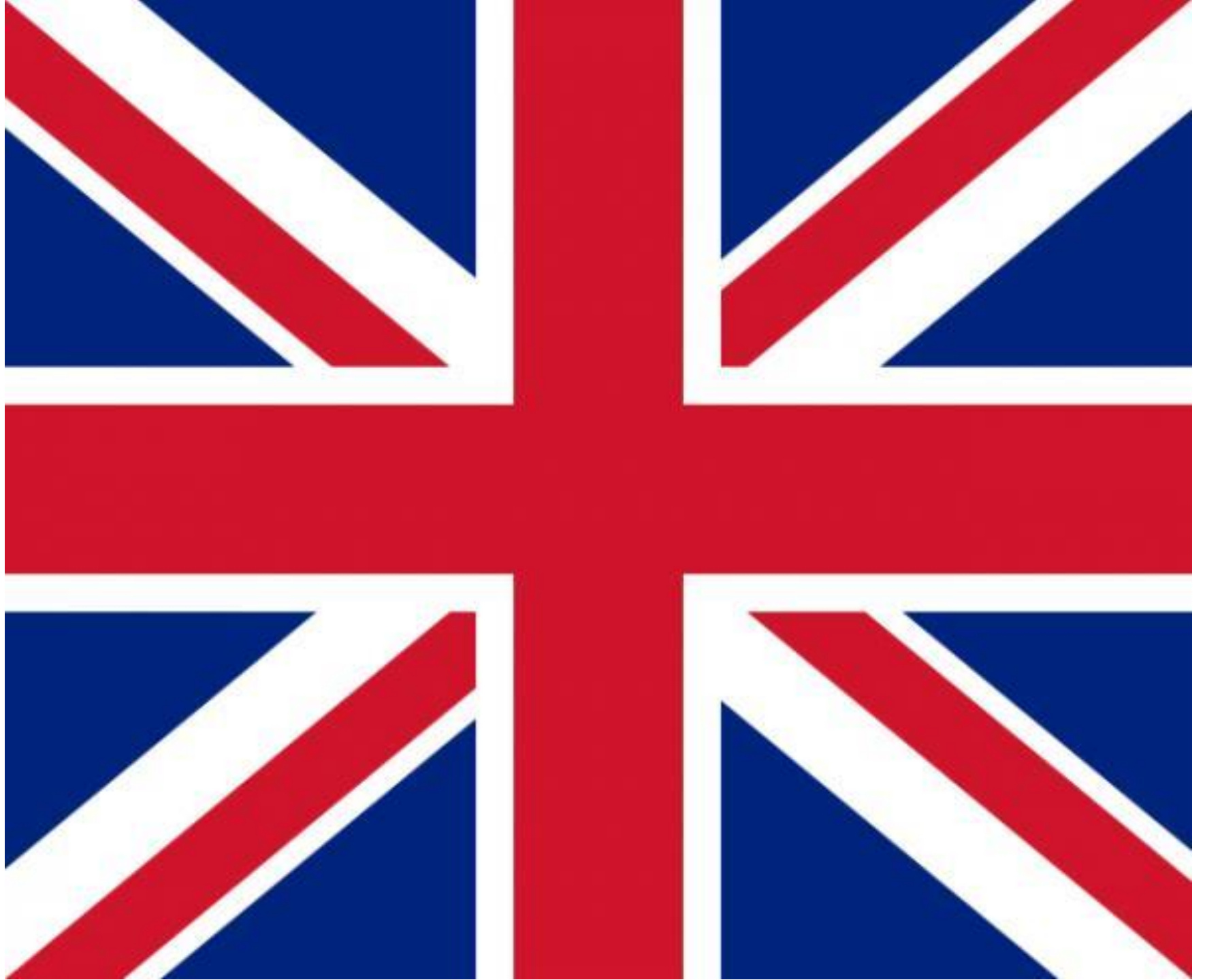
L'impact de cette situation énergétique sur les créations d'emplois est réel et la baisse du coût de l'énergie devrait continuer à favoriser la compétitivité et l'attractivité de l'économie américaine, notamment par le retour sur le sol américain d'industries ayant été délocalisées (pétrochimie, matériaux plastiques, etc.).

Le déficit commercial (biens et services) américain s'est globalement stabilisé en 2016 à 2,7 % du PIB (le déficit des échanges de biens seuls s'établit à 4,0 % du PIB). Les déficits bilatéraux enregistrés vis-à-vis de la Chine, du Japon, de l'Allemagne, du Mexique et de l'Irlande combinés représentent 77 % du déficit commercial (biens uniquement) des Etats-Unis.

Le commerce en biens des Etats-Unis avec l'Asie, l'Europe, l'Afrique et l'Amérique du Sud ralentit. Les importations depuis la Chine, l'Allemagne et le Mexique sont toutefois en baisse (- 4,2 %, - 8,5 % et - 0,8 % respectivement), tandis que celles vers le Japon et l'Irlande augmentent (0,6 % et 15,7 % respectivement).

Par secteurs, les Etats-Unis enregistrent leur plus fort déficit dans le secteur automobile (-185 Md USD), et leur plus grand excédent dans les autres matériels de transport (+87 Md USD). Le déficit des échanges du secteur énergétique continue de se résorber, malgré une baisse des exportations de produits transformés du pétrole et du charbon (-11,8 %). Hors matériels de transport, les produits informatiques et électroniques représentent le premier déficit sectoriel (- 170,8 Mds USD), et les produits agricoles le premier excédent (32,7 Mds USD).

Mise à jour : 09.03.17



Nom officiel : Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Nature du régime : Monarchie constitutionnelle. Démocratie parlementaire.

Chef de l'Etat : Elizabeth II, Reine d'Angleterre (6 février 1952).

Chef du Gouvernement, Premier ministre : Theresa May (13 juillet 2016).

Données géographiques

Superficie : 244 820 km²

Capitale : Londres (London).

Villes principales : Londres, Birmingham, Leeds, Glasgow, Sheffield.

Langue officielle : anglais.

Langue courante : anglais.

Monnaie : livre sterling - symbole : £.

Fête nationale : 14 juin, anniversaire officiel de la Reine.

Données démographiques

Population (2015) : 65,11M d'habitants.

Angleterre : 54,8 millions d'habitants.

Londres (7M), Birmingham (1M), Leeds (0,73M), Sheffield (0,53M).

Écosse : 5,4M (Chiffres issus du recensement 2011 publiés le 17 décembre 2012) -

Glasgow (1,16M), Edimbourg (0,49M).

Pays de Galles 3,1M – Cardiff (0,32M).

Irlande du Nord 1,9M - Belfast (0,27M).

Population active (2014) : 31,50M (services 83 %, industrie 15,6 %, agriculture 1,4 %).

Densité : 264,9 habitants/km².

Croissance démographique : entre 0,2 et 0,3 % d'ici 2050.

Espérance de vie (H/F) (2011) : 79,5 ans/83,5 ans.

Taux d'alphabétisation : 99 %.

Religions : Deux religions d'Etat, anglicanisme en Angleterre et presbytérianisme en

Ecosse. Anglicans : 35 %. Catholiques romains : 9 %. Presbytériens : 4 %. Autres chrétiens :

14 %. Musulmans : 2,7 %. Hindous : 1 %. Sikhs : 0,6 %. Juifs : 0,5 %. Bouddhistes : 0,3 %.

Autres : 0,2 %. Sans religion : 33 %. (Source : British Social Attitudes).

Indice de développement humain (2013 - PNUD) : 0,892. 14e rang mondial (28e en 2011 et 18e en 2006).



Données économiques

PIB (2015) : 2577 Md € - 5e économie mondiale.

PIB par habitant (2015) : 39 702 €.

Taux de croissance (2015) : 2,3 %

Taux de chômage (2e trimestre 2016) : 4,9 % (taux chômage des jeunes : 16,9 % en 2015)

Solde budgétaire (2015) : -4,4% PIB (prévisions de 3,1 % pour 2016)

Dette publique : 88,6 % (2015).

Balance commerciale (2015) : - 149,5 Md € [Export : 414,7 Md€ - Import : 564,2 Md€].

Principaux clients (2005-2015) : Etats-Unis (19,7 %), Allemagne (8,8 %), France (6,3 %), Pays-Bas (5,8 %), Irlande (5,1 %), Suisse (3,9 %), Chine (3,2 %), ..

Principaux fournisseurs : Allemagne (14,8 %), Chine (9,8 %), Etats-Unis (9,2 %), Pays-Bas (7,5 %), France (5,8 %), Belgique (5 %).

Part des principaux secteurs d'activités dans le PIB :

- agriculture : 0,7 %
- industrie : 21,6 %
- services : 76,9 %.

Politique intérieure

Suites du référendum du 23 juin 2016 sur la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne : A 51,9 %, les Britanniques ont voté pour la sortie de l'Union européenne, contre 48,1 % pour le maintien, avec un taux de participation important (72,2 %). Le « remain » l'a emporté en Ecosse (62 %), en Irlande du Nord (55,8 %) et à Londres, alors que le « leave » a été majoritaire en Angleterre (53,4 %) et au Pays de Galles (52,5 %). Theresa May, ministre de l'Intérieur au sein du gouvernement de David Cameron, a succédé à ce dernier le 13 juillet 2016 à l'issue d'une élection rapide au sein du parti conservateur et a immédiatement confirmé sa volonté de mettre en œuvre la sortie de l'UE. Le 29 mars 2017, la Première ministre a formellement notifié l'intention de son gouvernement de faire sortir le Royaume-Uni de l'UE

Elections : Theresa May a annoncé le 18 avril dernier que des élections législatives anticipées se tiendront le 8 juin 2017.

A l'issue des élections législatives du 7 mai 2015 et après cinq ans d'une coalition avec le parti libéral-démocrate, le parti conservateur a obtenu la majorité absolue des sièges au Parlement (331 sièges sur 650), ce qui lui permet aujourd'hui de gouverner seul. Avec près de 37 % des voix (+0,8 % par rapport à 2010), il a remporté 24 circonscriptions supplémentaires. Le parti travailliste (+1,5 % par rapport à 2010 soit 30,4 % - 232 sièges) a perdu 26 sièges ; les libéraux-démocrates n'ont conservé que 8 sièges (-49 par rapport à 2010). Troisième parti en nombre de voix (12,6 % soit +9,5 % par rapport à 2010), UKIP a confirmé sa présence dans le paysage britannique, même si elle ne s'est pas traduite en termes de sièges. Ces élections ont enfin traduit une percée sans précédent pour le parti nationaliste écossais (+50 sièges), qui a obtenu 56 des 59 sièges en Ecosse.

Question écossaise : L'Ecosse représente un tiers du territoire, 8,4 % de la population du Royaume-Uni et près de 10 % du PIB national. Le Parti National Ecossais (SNP), de centre-gauche, dispose d'une majorité (65 sièges sur 129) au Parlement écossais depuis l'alternance de 2011 après 13 ans de législature travailliste. L'Ecosse jouit, depuis les accords de « dévolution » de 1999, d'une autonomie accrue au sein du Royaume-Uni, en matière d'éducation, de santé, d'environnement et de justice ; les questions relatives aux affaires étrangères, à l'énergie, à la fiscalité et à la défense restent du ressort

de Londres. Suite à un accord obtenu du gouvernement de Londres, un référendum sur l'indépendance (ouverts à tous les résidents en Ecosse, y compris les jeunes de 16 et 17 ans) s'est tenu le 18 septembre 2014 et a abouti au maintien de l'Ecosse dans le Royaume-Uni (55,3 % des voix). Ce résultat a néanmoins ouvert la voie à une profonde réforme institutionnelle et administrative et au renforcement de l'autonomie de l'Ecosse (« Devo max »). Le parlement et le gouvernement écossais ont été dotés de pouvoirs accrus par le Scotland Act du 23 mars 2016, notamment en matière fiscale, budgétaire et de sécurité sociale.

Le 28 mars 2017, le parlement écossais a approuvé l'appel de la Première ministre d'Ecosse, Nicola Sturgeon, à l'organisation d'un nouveau référendum d'indépendance, l'autorisant à mener des discussions avec le gouvernement britannique sur la base du de l'ordonnance prise aux termes de l'article 30 du Scotland Act.

Situation économique

La croissance britannique s'est maintenue en 2016 (1,8 %), s'annonce solide pour 2017 (0,5 % au 1er trimestre) et ne devrait fléchir légèrement qu'à partir de 2018. L'incertitude sur les perspectives du pays demeure néanmoins forte. Le marché de l'emploi reste dynamique mais la stabilité des salaires réels va affecter le pouvoir d'achat des Britanniques. L'inflation, causée par la dévaluation de la Livre, devrait entamer la consommation des ménages dès 2017. L'investissement des entreprises pâtit de l'incertitude mais bénéficie à court terme de la dévaluation de la Livre. Les entreprises signalent une hausse de leurs coûts de production, un ralentissement de leurs investissements et des difficultés à recruter dans certains secteurs.

Au début de son mandat, la Première ministre Theresa May a esquissé les grandes lignes d'un programme économique qui « **fonctionnerait pour tous** » et pas seulement pour « quelques privilégiés ». Elle s'est notamment engagée à rendre obligatoire la présence de représentants des salariés aux conseils d'administration des entreprises cotées. Elle s'est également prononcée en faveur d'un vote des actionnaires sur les rémunérations des dirigeants qui soit contraignant, et non consultatif. Enfin elle souhaite rendre plus transparents les systèmes de rémunérations au sein des entreprises, en rendant obligatoire la publication des écarts sous forme de multiple entre salaire des dirigeants et salaire moyen d'une même entreprise.

Dans son annonce de pré-budget fin novembre (*Autumn Statement*), Philip Hammond a annoncé un certain assouplissement des objectifs budgétaires (abandon de la cible d'excédent pour 2020), tout en maintenant le cap de la

discipline budgétaire et en renonçant à des mesures d'ampleur pour faire face aux risques économiques du Brexit. La priorité du gouvernement va au soutien de l'innovation et de la productivité (création d'un fond d'investissement pour la productivité, poursuite des grands projets d'infrastructures, incitations fiscales en matière de R&D) et aux mesures d'attractivité (le taux d'IS, déjà à 20%, serait encore abaissé à 17% d'ici 2020).

Voir la situation économique du Royaume-Uni, sur le site du Trésor : www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/royaume-uni

Politique étrangère

Une diplomatie d'envergure mondiale

La politique étrangère du Royaume-Uni est traditionnellement présentée dans trois dimensions : l'Europe, la relation transatlantique et le Commonwealth. Depuis le référendum sur le Brexit, le gouvernement communique activement afin de montrer que la sortie de l'Union européenne n'est pas un synonyme de repli, et que le Royaume-Uni entend rester un acteur impliqué et influent sur la scène internationale, notamment grâce à sa prospérité économique et sa tradition de libre-échange, et à l'importance de son soft power. Londres souhaite garder un lien étroit avec les pays de l'UE (« Nous quittons l'UE mais ne quittons pas l'Europe ») en resserrant les relations bilatérales et en disant vouloir rester un partenaire, certes extérieur mais proche, de la politique extérieure et de défense de l'UE. En outre, le gouvernement britannique présente le Brexit comme une opportunité pour renforcer les relations avec les grands partenaires extra-européens et pour se montrer plus actif que jamais au sein des grandes institutions multilatérales (ONU, OTAN, G7 et G20).

La « relation spéciale » qui unit le Royaume-Uni aux Etats-Unis repose sur le partage du renseignement (alliance « Five eyes ») et le partenariat de défense, ainsi que l'importance des relations commerciales et d'investissement. Elle fait l'objet d'un consensus quasi-constant au sein des élites politiques du pays.

Le rapprochement souhaité par le Royaume-Uni avec les grands émergents, la Chine et l'Inde au premier chef, prend enfin forme après des difficultés initiales considérables. Avec la Chine, la visite d'Etat de Xi Jinping à Londres en octobre 2015 a couronné deux années d'efforts diplomatiques intenses. et des gestes d'ouverture multiples : facilitation des visas pour les touristes chinois, mesures en faveur de l'installation des succursales bancaires chinoises, renforcement du rôle de centre offshore de Londres pour le renminbi. La relation économique est au centre du rapprochement. Le commerce bilatéral croît rapidement, et des projets d'investissements structurants ont été entérinés, notamment dans les infrastructures (aéroports, ports, gestion de l'eau, ligne ferroviaire à grande vitesse).

Avec l'Inde, les tentatives de rapprochement sont longtemps restées sans succès, du fait notamment des irritants ayant trait au passé colonial et aux tentatives d'introduction de quotas pour les étudiants indiens au Royaume-Uni. L'élection de Narendra Modi et sa visite d'Etat à Londres en novembre 2015 ont marqué un tournant. Comme avec la Chine, le resserrement des liens économiques est au centre de la relance, sur fond d'une relation économique jusqu'ici modeste et déséquilibrée au profit de l'Inde. Le Royaume-Uni s'attache à valoriser le passé commun et la contribution de la communauté indienne (1,4M) à l'économie et la société britanniques. Theresa May s'est rendue en Inde en novembre 2016 ; le Royaume-Uni voit dans ce pays un partenaire prospectif important en vue d'un ALE bilatéral après sa sortie de l'UE.

La relation avec la Russie a suivi l'évolution inverse : les tentatives de dégel à l'initiative des Britanniques (après la quasi-rupture suite à l'affaire Litvinenko), ont tourné court avec l'éclatement de la crise ukrainienne. Depuis le début de la crise, si Londres n'a pas cherché à rejoindre les négociations en format Normandie, le gouvernement britannique a constamment soutenu le maintien et le renforcement des sanctions de l'UE. Le Royaume-Uni participe également de manière active aux mesures de réassurance de l'OTAN en Europe centrale et orientale.

Un engagement fort pour la résolution des crises en Afrique du Nord et au Moyen-Orient et en Afrique sub-saharienne

Dans la guerre en Syrie, le Royaume-Uni s'est clairement positionné sur le volet humanitaire et est le plus important contributeur d'aide européen (1,1Md€ engagés depuis 2012, dont la moitié déjà déboursés). Le Royaume-Uni participe aux frappes aériennes contre Daech en Irak (depuis octobre 2014) et en Syrie (depuis décembre 2015), ainsi qu'au recueil de renseignement. L'ampleur des frappes en Syrie reste très inférieure à celle des interventions en Irak. Les Britanniques participent également à la formation des forces irakiennes et syriennes (programme « Train and equip » basé en Jordanie).

Londres a amorcé un processus de rapprochement avec l'Iran suite à l'élection du président Rohani. Ce rapprochement a abouti à la nomination de chargés d'affaires non-résidents au printemps 2014 puis à la réouverture de l'ambassade du Royaume-Uni à Téhéran à l'été 2015.

Longtemps proche de nos positions sur le processus de paix israélo-palestinien, le Royaume-Uni a montré un revirement subit de ses positions en prenant ses distances vis-à-vis des conclusions de la conférence de Paris du 15 janvier et des discussions qui ont suivi à Bruxelles et New York. Ce changement est lié aux positions anticipées de la nouvelle administration américaine. Le gouvernement indique cependant toujours soutenir la solution à deux Etats.

En Afrique le Royaume-Uni poursuit des priorités constantes. La Somalie constitue un intérêt britannique majeur : héritage colonial et zone d'influence, impact de la piraterie sur les intérêts commerciaux britanniques, contre-terrorisme. Le Royaume-Uni reste attaché au financement pérenne de l'AMISOM, même s'il reconnaît de plus en plus la nécessité d'une stratégie de sortie de la mission. Les menaces pour la sécurité européenne provenant du Sahel sont bien comprises du Royaume-Uni, bien que cette zone n'entre pas dans sa sphère d'intérêts traditionnelle. Londres est le premier de nos partenaires à avoir fourni une assistance logistique lors de l'opération Serval au Mali, et le seul allié européen à nous fournir un appui à deux composantes, transport et renseignement. En RCA, le Royaume-Uni a également soutenu le lancement de l'opération Sangaris par une aide de transport logistique et une aide humanitaire considérable (23M£ depuis juillet 2013). Le Nigéria est le premier partenaire du Royaume-Uni en Afrique de l'Ouest. Le Royaume-Uni s'appuie sur son influence historique dans ce pays pour développer une coopération de défense et de renseignement, particulièrement depuis l'élection de M. Buhari, pour appuyer le Nigéria et les pays de la région dans leur lutte contre Boko Haram. Le Royaume-Uni est également actif dans la coordination de l'action des pays occidentaux pour répondre à la menace.

Une défense à l'ambition renouvelée

La nouvelle revue stratégique de la défense et de la sécurité (Strategic Defense and Security review), équivalent britannique du Livre blanc de la défense, a été publiée en novembre 2015. La stratégie britannique pour les cinq prochaines années repose sur un arbitrage budgétaire favorable, entérinant le maintien du budget défense à 2% du PIB au moins, une augmentation du budget défense de 0,5% par an au-dessus de l'inflation sur la période 2015-2020, et une augmentation de 1% par an du budget équipements (ces objectifs n'ont pas été remis en cause par le vote sur le Brexit, malgré un contexte budgétaire qui pourrait s'avérer plus tendu). La SDSR entérine le renouvellement de la dissuasion britannique au format identique (quatre sous-marins nucléaires), et donne la priorité au renforcement des capacités de projection navale et aérienne. La réduction des effectifs des forces armées est stoppée. La nouvelle revue s'inscrit ainsi dans la volonté du gouvernement de montrer le retour du Royaume-Uni dans les affaires internationales. La Russie, le risque cyber, le terrorisme et les Etats faillis sont identifiés comme les menaces majeures pour les prochaines années.

Une présence active dans les enceintes multilatérales

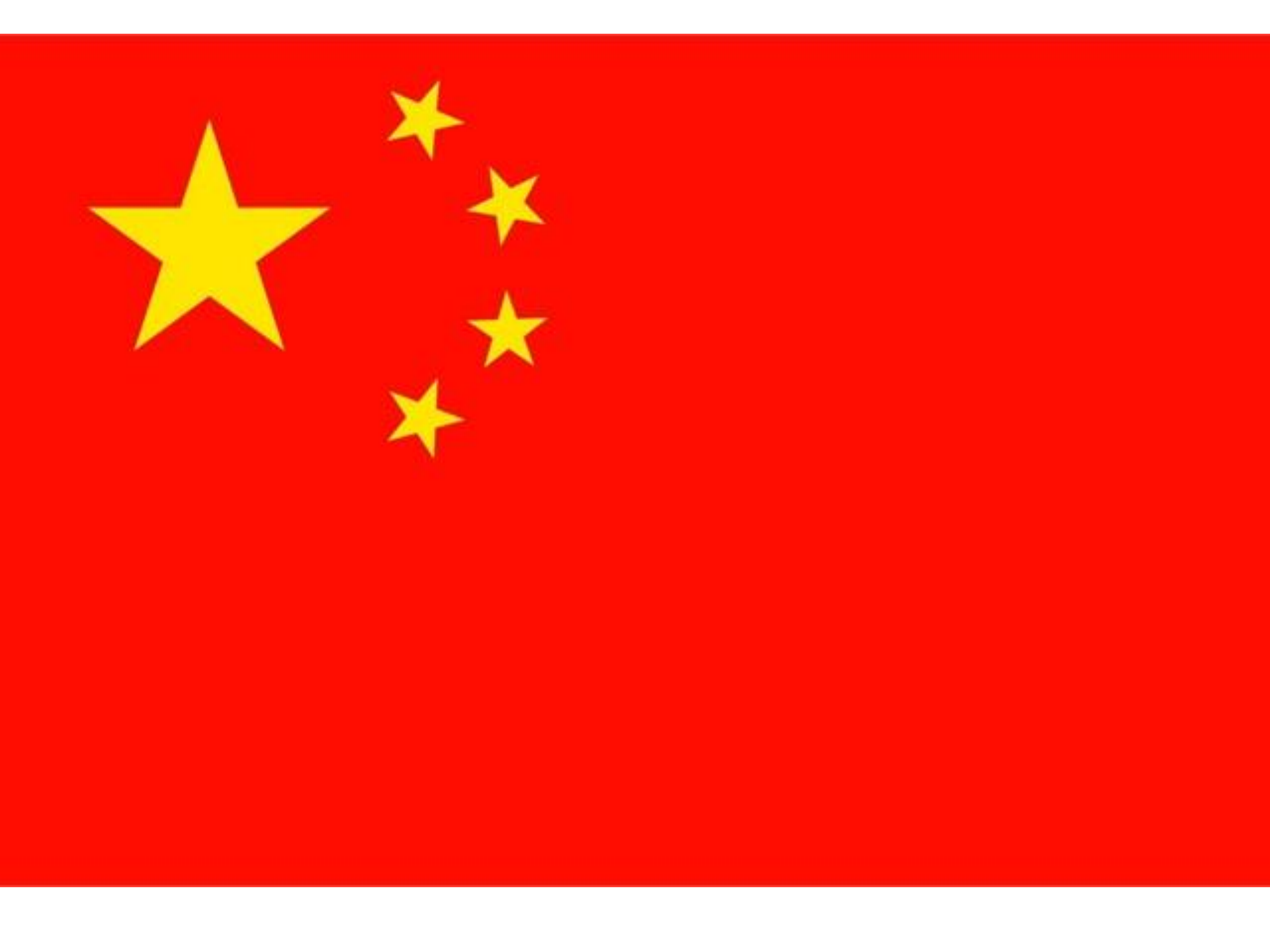
Membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, du G7/G8 (dont il a assuré la présidence en 2013) et du G20, attaché à l'ouverture au monde, au libre-échange et à la promotion de la démocratie et des droits de l'homme, le Royaume-Uni est très actif au sein des enceintes multilatérales, où il défend résolument ses intérêts.

Le gouvernement britannique a continué à orienter sa diplomatie en faveur de la réforme des institutions internationales : représentativité du CSNU et du G20 ; évolution du FMI et prévention des crises ; renforcement du rôle de l'ONU en matière de protection de l'environnement ; réforme de l'OTAN. Depuis le vote sur le Brexit, le Royaume-Uni souhaite s'investir davantage encore que par le passé dans les enceintes multilatérales, en premier lieu

l'OTAN.

Dans le cadre du G7 et du G20, Londres est favorable à un dialogue intégré sur les questions climatiques et énergétiques, mais aussi monétaires, avec les grands pays émergents (Brésil, Chine, Inde) et continue à s'investir sur ces sujets.

Mise à jour : 02.05.17



Nom officiel : République populaire de Chine

Nature du régime : République

Chef de l'Etat : Président Xi Jinping

Chef du Gouvernement : Premier ministre Li Keqiang

Données géographiques

Superficie : 9 562 911 km² (Banque mondiale)

Capitale : Pékin (Beijing)

Villes principales : Shanghai, Canton, Tianjin, Chongqing, Wuhan, Chengdu, Shenyang

Langue officielle : chinois (mandarin ou putonghua)

Langues courantes : chinois, cantonais, nombreux dialectes locaux

Monnaie : Renminbi (1 Euro = 7,7 RMB - taux de change juillet 2017)

Fête nationale : 1er octobre (proclamation de la fondation de la République populaire de Chine)

Données démographiques

Population (2016) : 1,379 milliard d'habitants (Banque mondiale, BM)

Densité (2016) : 144 hab./km² (BM)

Croissance démographique (2015) : 0,5 %

Espérance de vie (2015) : 76,0 ans (BM)

Taux d'alphabétisation : 96 %

Religions : bouddhisme, taoïsme, islam, catholicisme, protestantisme

Indice de développement humain (2015) : 0,738 (90ème rang mondial) (ONU)

Données économiques

PIB (2016) : 11 800 milliards de dollars (Fonds monétaire international, FMI)

PIB par habitant (2016) : 8 480 de dollars (FMI)

Croissance (2016) : 6,7 %

Chômage (2016) : 5,1 % (FMI)

Inflation (2016) : 2 % (FMI)

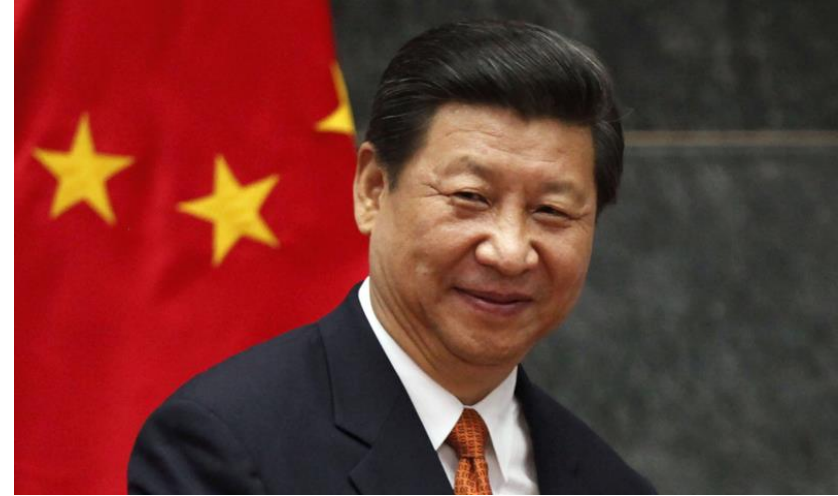
Solde budgétaire (2016) : -3,7 % du PIB (FMI)

Balance commerciale (2016) : 594,5 milliards de dollars

Principaux clients : Etats-Unis, Union Européenne, Hong Kong, Japon.

Principaux fournisseurs : Union européenne, Corée du Sud, Taiwan, Japon.

Part des secteurs d'activités dans le PIB (2016) : agriculture : 9 % ; industrie : 40 % ; services : 51 % (BM)



Politique intérieure

L'équipe dirigeante actuelle a pris ses fonctions en mars 2013. Nommé secrétaire général du Parti communiste chinois en novembre 2012, XI Jinping a succédé à HU Jintao comme président de la République et chef des armées. Le comité permanent du Bureau politique du Parti communiste, plus haute instance du régime, compte sept membres : par ordre protocolaire XI Jinping (secrétaire général du Comité central) ; LI Keqiang (Premier ministre) ; ZHANG Dejiang (président du Comité permanent de l'Assemblée nationale populaire) ; YU Zhengsheng (Président de la Conférence consultative politique du peuple) ; LIU Yunshan (Président de l'Ecole centrale du Parti) ; WANG Qishan (secrétaire du Comité central pour l'inspection disciplinaire) ; ZHANG Gaoli (1er vice-Premier ministre).

Les grandes lignes de l'action des autorités ont été fixées lors du XVIIIe Congrès du Parti communiste chinois (2012) et précisées à l'occasion de plénums annuels. L'accent a été mis sur la poursuite des réformes afin de promouvoir l'évolution du développement économique vers un modèle plus durable, alors que la dégradation de l'environnement est une source de préoccupation croissante pour la population. Autres objectifs : le renforcement du système de gouvernement par la loi et l'amélioration du système de gestion administratif, la lutte contre la corruption, la promotion de la protection de l'environnement. Le 13e Plan quinquennal, adopté en mars 2016, fixe les grandes lignes de la politique du gouvernement jusqu'en 2020. Le XIXe Congrès du Parti est prévu à l'automne 2017.

Situation des droits de l'Homme

Les détentions arbitraires, notamment de défenseurs des droits de l'Homme, les conditions de vie des travailleurs migrants, la question des minorités (Xinjiang, Tibet), la liberté d'expression et de conviction, les conditions d'exercice de la profession d'avocat, la liberté de la presse restent des problématiques abordées régulièrement avec la Chine par la France et l'Union européenne, en particulier à l'occasion du dialogue UE-Chine sur les droits de l'Homme. La France est attachée au développement de l'Etat de droit en Chine et mène une coopération active dans le domaine de la gouvernance en lien avec les autorités et la société civile du pays. Les actions s'inscrivent notamment dans le cadre de coopérations en matière juridique, administrative et sociale ainsi que de nombreux échanges humains.

Situation économique

La Chine a connu, avec son ouverture, un rattrapage économique exceptionnel (le revenu per capita est passé de 700 à 13 000 dollars en parité pouvoir d'achat) lui permettant de sortir 700 millions de personnes de la pauvreté depuis les années 1980 (Banque mondiale). La Chine est devenue la 2e puissance économique mondiale en 2010, le 1er exportateur mondial en 2011 et le 1er détenteur de réserves de change. La croissance chinoise a ralenti mais reste solide : elle est passée de 10,3% en 2010 à 6,7% en 2016. Le Fonds monétaire international (FMI) prévoit une croissance de 6,5% en 2017, appuyée par des politiques monétaires et budgétaires accommodantes visant à éviter un choc brutal de l'économie chinoise.

L'économie chinoise est en effet confrontée à d'importants défis (hausse de l'endettement, réforme des entreprises d'Etat, réduction des surcapacités, vieillissement de la population) face auxquelles les autorités ont engagé un rééquilibrage du modèle économique, confirmé par le 13e Plan quinquennal (2016-2020) vers un modèle de croissance plus équilibré, davantage assis sur la demande domestique et la montée en gamme, et soucieux des équilibres environnementaux et sociaux.

Politique étrangère

Les priorités de la diplomatie chinoise demeurent la stabilité régionale et le soutien à la croissance économique du pays, tout en revêtant de plus en plus une dimension globale.

Sur le plan régional, la poursuite par la Corée du Nord de son programme nucléaire et balistique constitue une source de préoccupation pour la Chine. Plusieurs différends territoriaux opposent par ailleurs la Chine à ses voisins en mers de Chine méridionale et orientale. La relation avec les Etats-Unis, pour laquelle la Chine promeut le concept de « nouvelle relations entre grandes puissances », est dense et complexe et reste dominée par les dossiers stratégiques (Corée du Nord, mers de Chine) et les questions économiques. La Chine place au cœur de sa diplomatie l'initiative des « nouvelles routes de la soie », lancée en 2013. Celle-ci vise notamment à développer les liens entre la Chine, l'Asie, l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Europe (projets d'infrastructures, commerce, coordination politique).

Membre permanent du conseil de sécurité des Nations unies, la Chine a, au cours des dernières années, renforcé sa présence au sein de l'organisation et accru sa participation aux opérations de maintien de la paix (OMP) de l'ONU. Elle est aujourd'hui le 12e contributeur en troupes et le 2e contributeur au budget des opérations de maintien de la paix des Nations unies. Plus de 2500 casques bleus chinois sont actuellement déployés au sein de 10 de ces opérations, principalement sur le continent africain (Sud-Soudan, Mali, RDC, Soudan/Darfour).

Mise à jour : 17.06.17



Nom officiel : Fédération de Russie

Chef de l'Etat : Vladimir POUTINE, Président de la Fédération (depuis le 07/05/2012)

Chef du Gouvernement : Dmitri MEDVEDEV, Premier Ministre

Données géographiques

Superficie : 17 millions de km²

Capitale : Moscou (11,5 millions d'habitants)

Villes principales : Saint-Pétersbourg (4,8 M), Novossibirsk (1,5 M),

Ekaterinbourg (1,3 M), Nijni Novgorod (1,2 M)

Langue officielle : russe

Monnaie : rouble (1 € : environ 70 roubles, novembre 2015)

Fête nationale : 12 juin

Données démographiques

Population : 143,7 millions d'habitants (RosStat, 2014)

Densité : 8.6 habitants/km²

Croissance démographique : 0,06% (RosStat, 2014)

Espérance de vie : 70,7 ans (RosStat, 2013)

Taux d'alphabétisation : 100% (Banque mondiale)

Indice de développement humain : 0.778/57ème place (PNUD, 2014)

180 groupes ethnolinguistiques, dont Russes 80.8%, Tatars 3.8%,

Ukrainiens 2.9%, Bachkirs 1.1%, Tchouvaches 1.1%, Tchétchènes 0.9%,

Arméniens 0.76% (RosStat, 2010)

Principales confessions religieuses : Orthodoxes 41%, Musulmans 6.9%,

Chrétiens 4.1%, Bouddhistes 0.5%, Hindouistes 0.5% (Centre Sreda,

2012)

Données économiques

RNB : 2097 Mds USD (Banque Mondiale, 2013)

RNB par habitant : 13 210 USD (Banque Mondiale, 2014)

Classement 'Doing Business' (Banque Mondiale, 2016) : 51ème rang sur

189 (62ème rang dans l'édition 2015)

Taux de croissance 2014 : 0,6 % (FMI) (2013 : 1,3% ; prévisions 2015 : -3 %)

Taux de chômage : 5,2% (OCDE, 2014)

Taux d'inflation : 11,5% (Ministère des finances russe, 2014)



Emissions de CO₂ : 12,2 tonnes/habitant (Banque Mondiale, 2014)

Principaux clients (% des exportations, 2013) : Pays-Bas (13,3%), Italie (7,5%), Allemagne (7%), Chine (6,8%), Turquie (4,8%)

Principaux fournisseurs (% des importations, 2013) : Chine (16,7%), Allemagne (11,2%), Etats-Unis (5,2%), Ukraine (4,9%), Japon (4,2%) (source : DG Trésor)

Part des principaux secteurs d'activités dans le PIB (2013) : agriculture : 3,4 %, secondaire industrie, mines) : 31,2%, tertiaire (services) : 65,4%

Politique intérieure

Vladimir Poutine a été élu pour un troisième mandat à la Présidence de la Fédération de Russie le 4 mars 2012 (avec 63.6% des voix au premier tour). Il avait déjà été Président de Russie de 2000 à 2008 (deux mandats de quatre ans), puis Premier Ministre, lors de la présidence de Dimitri Medvedev, de 2008 à 2012. Vladimir Poutine a pris ses fonctions le 7 mai 2012, D. Medvedev lui succédant au poste de Premier Ministre ainsi qu'à la présidence du parti Russie Unie. Le mandat du Président russe a été porté à six ans par une révision constitutionnelle en 2008, et court donc jusqu'en 2018. La Constitution russe autorise V. Poutine à briguer un quatrième mandat, jusqu'en 2024.

Le parti du Président jouit d'une majorité significative au Parlement depuis les élections législatives de décembre 2011 qui ont reconduit une majorité de députés issus du parti Russie Unie, avec 238 sièges sur les 450 que compte la Douma d'Etat. Le parti a perdu la majorité constitutionnelle (2/3 des sièges) qu'il avait dans la législature précédente au profit des partis communiste et Russie Juste qui ont connu un progrès marquant. Les fraudes qui ont entaché le scrutin ont été à l'origine d'une contestation sans précédent de l'hiver 2011 aux élections présidentielles du printemps 2012, certains rassemblements à Moscou comptant plus de 100 000 personnes. Les prochaines élections législatives se tiendront en décembre 2016.

Des élections municipales se sont tenues le 8 septembre 2013. A Moscou, le maire sortant et membre du parti Russie Unie Sergueï Sobianine a été réélu avec 51.4% des voix, suivi par le candidat du Parti Républicain, Alexeï Navalny (27.2% des voix). Deux autres personnalités de l'opposition ont été élues lors de ce scrutin : Evgueni Roïzman à Iekaterinbourg, quatrième ville du pays et Galina Chirchina, candidate du parti labloko, à Petrozavodsk. L'élection directe des gouverneurs, rétablie en avril 2012, a été de nouveau retirée en avril 2013. Les parlements locaux des sujets de la Fédération sont désormais libres de modifier le mode d'élection des gouverneurs et de préférer un vote parlementaire avec approbation du Président russe à une élection au suffrage universel. Le 14 septembre 2014, des élections pour renouveler les gouverneurs se sont tenues selon ces nouvelles modalités dans trente régions de Russie, et des élections des parlements régionaux ont eu lieu dans douze régions. Ces élections ont largement donné la victoire au parti

Russie Unie. Ce même jour, les autorités russes ont aussi organisé le renouvellement des parlements locaux de Crimée (annexée par la Russie en mars 2014) et de la ville fédérale de Sébastopol, par des élections non reconnues par la communauté internationale.

Nord-Caucase

L'instabilité au Nord Caucase perdure, malgré les tentatives de stabilisation de la République de Tchétchénie, notamment au moyen d'importants investissements économiques russes. Une attaque terroriste a eu lieu dans la nuit du 3 au 4 décembre 2014 au centre de Grozny, la capitale de la Tchétchénie, causant la mort de plus d'une dizaine de représentants des forces de l'ordre et de terroristes. La violence s'est largement répandue au Daghestan et dans les autres républiques du Caucase (Kabardino-Balkarie, Karachaévo-Tcherkessie) ainsi qu'au-delà (en particulier dans la région de la Volga, où un double-attentat dans la ville de Volgograd les 29 et 30 décembre 2013 avait causé la mort de plus de trente personnes).

Droits de l'homme

Le mouvement de contestation de l'hiver 2011-2012 avait conduit à l'adoption de certaines mesures libérales : retour à l'élection des gouverneurs (de nouveau annulée en 2013), simplification de l'enregistrement des partis politiques. Depuis, les autorités russes ont mis en place de nouveaux instruments de contrôle de la société civile : loi obligeant les ONG recevant des financements étrangers et pratiquant une « activité politique » à se déclarer « agents de l'étranger », loi pénalisant la « promotion de l'homosexualité » auprès des mineurs, loi condamnant « les offenses au sentiment religieux », renforcement des aspects répressifs de la législation sur les manifestations publiques et loi sur la « trahison d'Etat » et l'espionnage. En mai 2015, une loi « sur les organisations indésirables » permet aux autorités russes de poursuivre les employés ou de bloquer des comptes d'organisations considérées comme telles, sur simple décision du Parquet.

Un assouplissement relatif avait été constaté dans le contexte des Jeux olympiques de Sotchi : le texte d'amnistie adopté par la Douma le 18 décembre 2013 avait permis la libération de nombreux prisonniers, parmi lesquels les chanteuses du groupe Pussy Riot et les militants de Greenpeace. La grâce présidentielle accordée à l'oligarque Mikhaïl Khodorkovski le 20 décembre 2013 a également permis sa libération anticipée. Toutefois, les procédures judiciaires visant des opposants sont maintenues, notamment celle de l'opposant Alexeï Navalny, condamné à trois ans et demi de prison avec sursis le 30 décembre 2014. La loi sur les « troubles massifs à l'ordre public » dans le cadre des manifestations a entraîné des peines d'emprisonnement fermes de manifestants

arrêtés sur la place Bolotnaïa en mai 2012, parmi lesquels l'activiste Sergueï Oudaltsov. De nouvelles enquêtes continuent d'être ouvertes dans le cadre de l'affaire « Bolotnaïa ». Depuis le début de la crise ukrainienne, la situation s'est à nouveau durcie. Les principales ONG russes ont été inscrites d'office par le ministère de la Justice au registre des « agents de l'étranger », ce qui empêche de facto leur activité. Des pressions sont constatées sur la liberté d'utilisation d'internet ; fermeture administrative de certains blogs dont celui d'Alexeï Navalny, loi contraignant les blogs recevant plus de 3000 visites par jour à s'enregistrer auprès de l'agence de supervision des communications et des médias (Roskomnadzor). La législation « anti-extrémisme » est renforcée : depuis juillet 2014, la contestation publique de l'annexion de la Crimée est passible de cinq ans de prison ferme. Après l'assassinat de l'opposant Boris Nemtsov le 27 février 2014, dont les commanditaires n'ont pas été identifiés, l'opposition politique, qui cherche à former une coalition dans la perspective des élections législatives de décembre 2016, se trouve encore affaiblie.

Le Conseil présidentiel des Droits de l'homme et la Chambre sociale constituent des relais entre les autorités et la société civile, et complètent un dispositif qui comportait déjà un médiateur des droits de l'Homme (Ella Pamfilova). Certaines avancées ont ainsi été enregistrées ces dernières années : annonces officielles concernant la lutte contre la corruption et les mauvaises conditions d'incarcération ; annonce par la Cour constitutionnelle russe du prolongement du moratoire sur la peine de mort ; signature de la loi fédérale sur la ratification par Moscou du Protocole 14 de la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Toutefois, la liberté d'action de ces institutions est limitée.

Situation économique

Le pays constitue, avec 143,7 millions d'habitants (selon les chiffres officiels russes), le 9e marché national au monde. L'économie russe se caractérise par l'importance des ressources en hydrocarbures (deuxième producteur mondial de gaz et de pétrole en 2013) et des richesses minières et naturelles du pays (charbon, or, nickel, cobalt, diamants, bois...). L'exportation de ces ressources naturelles représente plus des deux tiers des exportations russes. La métallurgie, l'armement, le nucléaire et le spatial sont également des spécialisations industrielles russes. Les secteurs des services (télécommunications, finance, distribution) ont connu un essor important au cours de la dernière décennie.

La Russie a connu de 2000 à 2008 une croissance moyenne de 7% par an. Elle a été durement touchée par la crise économique et financière de 2008, avec une récession de près de -8% en 2009. Le pays a renoué avec la croissance (autour de 4% par an) en 2010 et 2011 grâce à la bonne tenue des prix du pétrole et à l'augmentation de la demande interne. Un ralentissement entamé en 2012 s'est confirmé en 2013 (croissance de seulement 1,3%) et amplifié en 2014 (croissance de 0,6%). Les prévisions pour 2015 s'établissent actuellement entre -3% et -4%. Cette tendance révèle les principales faiblesses de l'économie russe, qui sont l'épuisement des facteurs internes d'une croissance axée sur la demande (la décélération de la hausse des salaires réels et du portefeuille de crédits aux particuliers a freiné la consommation des ménages), la faible productivité du travail (effort d'investissement insuffisant) et le manque de compétitivité des exportations, hors hydrocarbures. Alors que les hydrocarbures représentent environ 30% du PIB, 50% des recettes budgétaires et 70% des exportations, la baisse des cours du baril (environ 40 USD/baril en août 2015 contre un maximum de 115 USD/baril en juin 2014) pèse fortement sur l'économie russe.

La chute des cours pétroliers, les incertitudes géopolitiques engendrées par la crise en Ukraine et les sanctions occidentales à l'encontre de la Russie se sont traduites par une forte contraction des investissements domestiques et étrangers, une fuite massive des capitaux (flux sortants nets de capitaux de 33 Mds USD au 1er trimestre 2015, de 154 Mds USD en 2014 contre 61 Mds USD en 2013), une forte augmentation de l'inflation (qui atteint 11%), et une très forte dépréciation du rouble. Malgré une remontée des cours en février, le rouble s'est à nouveau fortement déprécié, perdant jusqu'à 80% de sa valeur en août 2015 par rapport à janvier 2014. Les entreprises russes peinent à trouver des sources de financement alternatives et réclament des recapitalisations qui pèsent sur les réserves fédérales. Le Fonds monétaire international prévoit ainsi -3% de croissance en 2015 et -0,3% en 2016. La Russie dispose d'une balance commerciale structurellement excédentaire (9,9% du PIB à 186 Mds USD en 2014 contre 8,7% du PIB en 2013), mais la tendance de long terme est à la baisse de l'excédent. La situation budgétaire est restée globalement équilibrée en 2014, la dépréciation du rouble surcompensant à ce stade la baisse des recettes pétro-gazières. La dette publique reste modérée (11% du PIB fin 2014) mais les réserves de change ont baissé à 354 Mds USD fin avril 2015 (contre 510 Mds USD fin 2013).

La reprise de la croissance à long terme dépend de la mise en œuvre de réformes structurelles. Ces dernières années, les priorités économiques des autorités russes ont été la diversification du tissu économique, l'accroissement de l'investissement, la restructuration de l'industrie lourde et le renforcement de l'attractivité du pays (la Russie est 51ème sur 185 pays au classement Ease of Doing Business 2016 de la Banque mondiale). La stimulation de l'investissement privé (qui passe notamment par un renforcement de l'Etat de droit) et l'amélioration du climat des affaires sont mis en difficulté depuis la crise en Ukraine. La présence de l'Etat dans l'économie, déjà très forte (le secteur public représente entre 40 et 50 % du PIB), s'accroît dans le contexte de sanctions : le vaste plan de privatisation lancé en 2009 par les autorités n'est plus à l'ordre du jour.

Les infrastructures de transport (route, rail, aéroports) nécessitent, dans un pays aussi vaste, d'importants investissements, à l'instar des efforts réalisés pour la préparation des Jeux olympiques de Sotchi (2014), ou de ceux prévus pour la Coupe du monde de football (2018), dont le budget est toutefois adapté à la baisse. Parmi les projets prioritaires, qui bénéficient de financements publics importants figurent la ligne ferroviaire à grande vitesse Baïkal-Amour, et la modernisation de réseau de transports de l'agglomération de Moscou.

Voir aussi : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/russie>

Politique extérieure

Les grands principes de la politique étrangère russe

L'arrivée de V. Poutine au début des années 2000 a été marquée par la volonté de rendre à la Russie son rang de grande puissance et de renouer avec sa vocation mondiale, tout en renforçant l'influence russe dans les pays issus de l'URSS. La politique étrangère russe tend ainsi prioritairement à l'affirmation de la Russie sur la scène régionale et internationale, la défense de ses intérêts nationaux et la protection des populations russophones. Le contexte de la crise ukrainienne a attisé la posture de confrontation avec l'Occident, en particulier l'OTAN et les Etats-Unis, ainsi que le rapprochement avec les grands émergents. De manière paradoxale, compte tenu de la violation du droit international que constitue l'annexion de la Crimée, la Russie adopte systématiquement une posture très légaliste. Elle défend un certain nombre de principes : multipolarité et respect du droit international, affirmation du rôle central des Nations Unies, principe de non-ingérence.

L' « étranger proche » demeure la zone d'intérêt privilégiée

Très attentive à l'évolution politique des pays de l'ancienne Union soviétique, encore perçus aujourd'hui comme appartenant à sa zone d'intérêt privilégiée, Moscou analyse les changements intervenus (révolutions de couleur, Maïdan) comme un facteur de déstabilisation pour la région, attisée par les Etats-Unis, et une atteinte potentielle à ses intérêts. La Russie n'hésite pas à exploiter les conflits dits gelés (région séparatiste de Transnistrie en Moldavie, Ossétie du Sud et Abkhazie en Géorgie, Haut-Karakakh opposant l'Arménie et l'Azerbaïdjan). La crise ukrainienne participe d'une stratégie destinée à compléter ce glacis et a montré que la Russie n'excluait pas l'usage de la force pour défendre ce qu'elle considère comme ses intérêts nationaux dans la région.

La mise en place par l'Union européenne du Partenariat oriental a été vécue par la Russie comme une incursion dans sa « sphère d'influence ». Dans les mois qui ont précédé le Sommet du Partenariat oriental de Vilnius (novembre 2013), qui a vu le paraphe des accords d'association de l'Union européenne avec la Géorgie et la Moldavie, la Russie a fait usage de leviers de pression pour contrarier ce rapprochement (embargo sur les vins moldaves et le chocolat ukrainien, annonces d'une augmentation des prix de l'énergie, menaces sur les travailleurs émigrés). Kiev puis Erevan ont ainsi respectivement renoncé à signer et parapher les accords d'association avec l'UE. A la suite de la signature de l'accord d'association entre l'Union européenne et la Moldavie, le 27 juin 2014, d'autres restrictions aux exportations moldaves ont été mises en place par la Russie (sur certaines viandes et fruits depuis juillet 2014, imposition d'un tarif douanier sur dix-neuf produits moldaves depuis le 31 août 2014, embargo sur la viande et les produits carnés depuis le 27 octobre 2014). Le refus du président ukrainien Ianoukovitch de signer l'accord d'association (novembre 2013) a déclenché un vaste mouvement de protestation (novembre 2013-février 2014) qui s'est conclu par le départ du pays du chef de l'Etat et par l'accession au pouvoir des anciens partis de l'opposition (21-22 février 2014). L'accord d'association UE-Ukraine a finalement été signé le 27 juin 2014. Le report de l'application provisoire du volet commercial de l'ALEAC UE-Ukraine (accord de libre-échange) au 1er janvier 2016 permet de poursuivre le dialogue trilatéral UE-Russie-Ukraine afin de rechercher une solution politique à la mise en cause de l'accord par la partie russe.

Dans le Sud Caucase et en Asie centrale, qui font partie de ce qu'elle appelle son « étranger proche » la politique de la Russie est marquée par la problématique énergétique (volonté de garder un contrôle sur les voies d'évacuation des hydrocarbures), la coopération économique et les questions sécuritaires, la Russie disposant de bases militaires au Tadjikistan, au Kirghizstan et en Arménie. Plusieurs millions de migrants centrasiatiques et caucasiens travaillent en Russie et leurs transferts représentent une part importante du PIB de ces pays. La diplomatie russe vis-à-vis des pays de la CEI s'appuie également sur les initiatives régionales lancées sous son égide depuis l'effondrement de l'URSS : Organisation du Traité de Sécurité collective (dont Moscou voudrait faire une authentique alliance politico-militaire), Organisation de coopération de Shanghai (conjointement avec la Chine) et surtout l'Union douanière Russie-Biélorussie-Kazakhstan devenue l'Union économique eurasiatique (UEE) au 1er janvier 2015, projet phare de la diplomatie du président V. Poutine pour les années à venir. L'Arménie a adhéré à l'Union économique eurasiatique le 2 janvier dernier. L'adhésion du Kirghizstan, signée le 23 décembre 2014, devrait être effective en mai 2015 (en cours de ratification). Le Tadjikistan pourrait également être amené à rejoindre l'UEE.

La crise ukrainienne impose un tournant dans la relation entre la Russie et l'Occident

• L'Union européenne a adopté trois types de mesures restrictives à l'encontre de la Russie, eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine :

• **Mesures dites de phase 1** : suspension des discussions sur les visas (tant sur l'accord de facilitation, qui était en voie de finalisation, que sur le processus de libéralisation), et des négociations en vue d'un nouvel accord global UE-Russie ; annulation du sommet UE-Russie de Sotchi (3 juin 2014) et des sommets bilatéraux périodiques entre Etats membres et Russie ; soutien à l'annulation du sommet du G7 à Sotchi (4-5 juin 2014) ; soutien à la suspension des négociations relatives à l'adhésion de la Russie à l'OCDE et à l'AIE ;

• **Mesures dites de phase 2** : mesures ciblées à l'encontre de 37 entités et 150 individus (interdictions de visas et gel d'avoires ; dernier ajout entré en vigueur le 16 février 2014) ;

• **Mesures dites de phase 3** : deux trains de sanctions économiques sectorielles, entrées en vigueur respectivement le 1er août (à la suite du crash du vol MH17) et le 12 septembre 2014 (eu égard à la dégradation de la situation dans l'Est de l'Ukraine). Ces sanctions comprennent : des

• restrictions à l'accès d'entités publiques russes aux marchés européens de capitaux, un embargo sur le commerce d'armes (importations et exportations), des restrictions sur les exportations de biens à double usage et sur les technologies sensibles, y compris dans le secteur pétrolier.

L'Union européenne a également adopté des sanctions à l'encontre de la Crimée : en plus des mesures ciblées à l'encontre des individus et entités compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale de l'Ukraine au titre de leur action en Crimée (cf. phase 2 supra), l'Union européenne a suspendu des programmes de coopération sur financements européens (hors projets destinés à soutenir les droits de l'homme et la société civile), interdit l'importation dans l'UE des produits originaires de Crimée, de l'ensemble des nouveaux investissements européens en Crimée, de l'exportation de certains biens et technologies à destination d'entreprises en Crimée ou en vue d'une utilisation en Crimée, et interdit la fourniture de services liés aux investissements prohibés ou destinés au secteur du tourisme.

Voir aussi pour le détail des sanctions (mis à jour) : http://www.tresor.economie.gouv.fr/8983_ukraine.

A destination des entreprises, pour avis faisant foi sur la conformité aux sanctions de projets en Russie, écrire à : sanctions-gel-avoires@dgtrésor.gouv.fr

• La France et l'Allemagne se sont engagées dans le processus de dialogue politique en format « Normandie » (France, Allemagne, Ukraine, Russie), en vue de la résolution de la crise ukrainienne, depuis la première rencontre dans ce format lors des cérémonies du Débarquement en juin 2014 en Normandie. Ces négociations ont permis la signature de deux plans de sortie de crise : le Protocole de Minsk du 5 septembre 2014 et le Mémoire de Minsk du 19 septembre 2014. Le 12 février 2012, les signataires du Groupe de contact trilatéral (OSCE, Russie, Ukraine et les représentants des séparatistes) ont agréé un « Paquet de mesures en vue de l'application des accords de Minsk », dont le calendrier court jusqu'à la fin décembre 2015. Des réunions de suivi sont organisées régulièrement au niveau des Ministres des affaires étrangères des quatre pays, ou des Vice-Ministres / Directeurs politiques, afin de veiller à la mise en œuvre de ces mesures.

• La crise russo-ukrainienne affecte en profondeur les relations entre l'OTAN et la Russie. La coopération pratique avec la Russie est suspendue depuis avril 2014 et le Conseil OTAN-Russie ne s'est pas réuni depuis juin 2014. Le sommet du pays de Galles (3-4 septembre 2014) a donné lieu à une condamnation sans ambiguïté des actions illégales de la Russie en

Ukraine et des conséquences de son attitude sur la sécurité de l'espace euro-atlantique. Le sommet a également mis en évidence le consensus entre Alliés pour constater la violation par la Russie de ses engagements au titre de l'Acte fondateur de 1997, sans pour autant renoncer à ce texte qui a posé les principes d'une coopération renforcée, afin de préserver une base pour pouvoir reconstruire, le cas échéant, la relation OTAN-Russie.

- Le reset russo-américain est définitivement compromis. Ce dernier s'était traduit par une coopération russo-américaine accrue sur les sujets internationaux d'intérêt mutuel (non-prolifération des armes nucléaires, lutte contre le terrorisme, Afghanistan) et avait enregistré quelques résultats concrets (ratification du traité Start 2 sur la réduction des armes stratégiques). Il pâtissait cependant d'un désaccord fondamental sur la défense anti-missile et de la multiplication des irritants bilatéraux (loi interdisant l'adoption d'enfants russes par des couples américains, fermeture du bureau USAID en Russie, affaire Snowden etc). Toutefois, Moscou continue de rechercher un dialogue d'égal à égal avec les Etats-Unis dans le règlement des grandes crises internationales (nucléaire iranien, crise syrienne, Ukraine), tout en intensifiant la propagande anti-américaine.

Un retour de la Russie au Moyen-Orient et en Asie

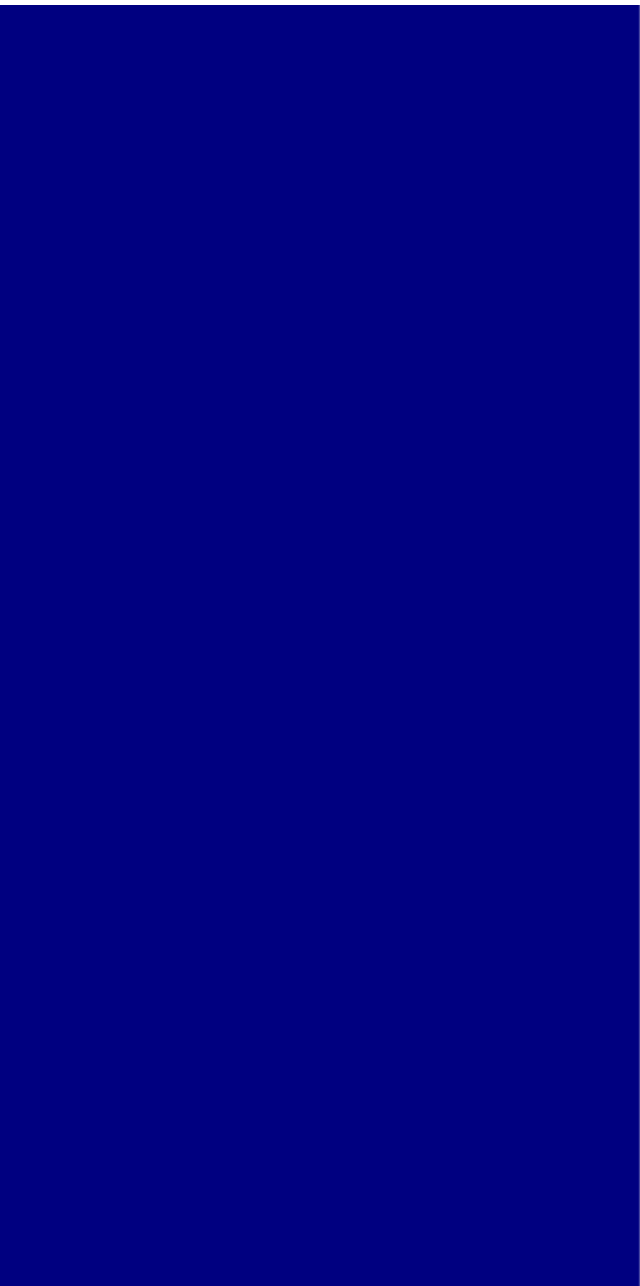
Face aux bouleversements que connaît le monde arabe depuis décembre 2010, la Russie, inquiète d'une montée de l'islamisme radical et de ses possibles répercussions sur la rébellion nord-caucasienne, a multiplié les appels à la prudence et à la non-ingérence. Un nombre croissant de combattants tchétchènes ont rejoint le théâtre syro-irakien. Concernant la Syrie, Moscou campe depuis le début de la crise sur une position intransigeante. Au Conseil de sécurité des Nations unies, la Russie a utilisé son veto à cinq reprises pour barrer la route à des projets de résolution contre le régime syrien. Elle a également cherché à construire avec les Etats-Unis les modalités d'un règlement de la crise qui lui soit favorable tout en s'imposant comme un acteur incontournable du dossier.

Après des conférences de Moscou I et II, la Russie a repris l'initiative sur le plan politique après l'intensification de son action militaire et notamment des frappes aériennes. Moscou n'a jamais infléchi sa position de soutien à Bachar al-Assad depuis le début du conflit syrien, et lui avait déjà « rendu service » par l'initiative d'un accord avec les Etats-Unis visant à l'adhésion de la République arabe à la Convention pour l'interdiction des armes chimiques. Depuis septembre, les frappes russes en Syrie n'ont pas permis au régime de Bachar al-Assad de reprendre significativement du terrain, et ont à l'inverse contribué à renforcer Daech. En revanche, la Russie a depuis plusieurs mois démontré l'efficacité de son armée (le tir de 26 missiles « Kalibr » depuis la mer Caspienne est à ce titre marquant) et souhaite à présent installer une négociation selon ses termes propres. A ce stade, l'inflexibilité de Moscou sur le maintien de de Bachar al-Assad, ainsi que la méfiance exacerbée de l'opposition syrienne et de ses alliés, notamment sunnites, vis-à-vis de la Russie, compliquent la recherche d'un accord.

L'Asie revêt une importance croissante pour Moscou, qui cherche à tirer parti du potentiel de développement économique de la zone et à approfondir ses relations avec les grands acteurs tels que la Chine, le Japon et l'Inde, tout en prenant part aux organisations régionales (sommet de l'APEC à Pékin les 11-12 novembre 2014). Avec la Chine à qui elle est liée depuis quinze ans par un partenariat stratégique, la Russie affiche une relation bilatérale dynamique. La Chine est le premier fournisseur de la Russie, et le voisin chinois cherche à augmenter son approvisionnement en hydrocarbures, dont sont particulièrement riches les régions orientales de la Russie. La crise ukrainienne a pour effet d'accélérer le pivotement de la Russie vers la Chine (signature d'un important contrat gazier en mai 2014). Toutefois, les obstacles à l'intensification des échanges demeurent nombreux : les autorités chinoises adoptent une attitude d'attentisme s'agissant du financement des grands projets.

Par ailleurs, la volonté russe de jouer un rôle plus actif dans le maintien de la paix et de la sécurité, en particulier en Afrique, s'est traduite par certaines initiatives concrètes (contribution à la mission EUFOR au Tchad, participation à la lutte contre la piraterie en Somalie) et un soutien politique à l'action de la France au Mali et en République centrafricaine.

Mise à jour : 02.11.15



Nom officiel : République française

Nature du régime : République

Chef de l'Etat : Emmanuel Macron (né le 21 décembre 1977)

Données géographiques

Superficie : 550 00 km²

Nombre de régions : 22

Entrée dans l'UE : 1957

Population : 65 M hab.

Nombre d'agents publics : 5,2 millions

Données démographiques

Population : 61 millions d'habitants

Densité : 113 habitants/km²

Données économiques

L'économie de la France traite de la situation économique conjoncturelle et structurelle de la France de nos jours. 4

Taux de chômage : 9,5% (avr. 2017) Eurostat

Salaire minimum : 1 480,27 EUR par mois (juil. 2017) Eurostat

Dettes publique en pourcentage du PIB : 96,0% du PIB (2016) Eurostat

PIB par habitant : 36 854,97 USD (2016) Banque mondiale

Taux de croissance du PIB : 1,2% de variation annuelle

(2016) Banque mondiale

Produit intérieur brut : 2,465 billions USD (2016) Banque mondiale

Devises : Euro, Franc Pacifique



Rendu public en avril 2013, un nouveau Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale a mis l'accent sur **trois priorités de la stratégie de défense française : la protection, la dissuasion, l'intervention**. Ces trois priorités se renforcent mutuellement et ne sont pas dissociables. Notre politique de Défense vise à protéger les Français, y compris face aux risques de la cybermenace, garder la crédibilité de la dissuasion nucléaire française et préciser la capacité de la France à prendre l'initiative des actions conformes à ses intérêts et à ceux la communauté internationale. Enfin, cette politique s'inscrit dans le cadre plus large de la construction d'une défense européenne efficace.

Le Livre blanc tient compte de l'évolution des moyens de défense français dans la contrainte budgétaire que le pays connaît. Une volonté claire est affichée au bénéfice de capacités autonomes et réactives de projection reposant sur des forces bien entraînées, bien équipées et bien renseignées. Elles doivent être en mesure d'avoir un impact décisif dans les régions où les menaces sont les plus grandes sur les intérêts de la France et ceux de ses partenaires et alliés. Elles démontreront qu'elle est prête à assumer ses responsabilités, comme elle l'a fait au Mali.

02.08.13

L'engagement de la France dans les opérations de l'Alliance

Après la fin de la Guerre froide, **la France a contribué largement aux opérations menées par l'OTAN** dans les années 1990 et 2000, avec un haut niveau de qualité et de disponibilité des forces françaises.

La France a ainsi participé aux opérations de gestion de crise de l'OTAN dès leurs débuts en 1993 : aux opérations en Bosnie de 1993 à 2004 dans le cadre de l'IFOR puis de la SFOR, à la campagne aérienne de l'OTAN en 1999 visant à mettre fin aux exactions contre les populations civiles au Kosovo. **La France a ensuite contribué activement à la force de l'OTAN qui a été déployée au Kosovo, assurant le commandement de la KFOR à trois reprises**. Début 2014, il a été décidé du retrait de la majeure partie de la composante française.

La France, engagée en Afghanistan dès 2001, a apporté une contribution significative à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), placée en 2003 sous le commandement de l'OTAN. Elle a retiré en 2012 ses forces combattantes, et ne participe pas, en effectifs, à la mission « Resolute Support » qui a succédé à la FIAS. La France contribue toutefois, comme pour toutes les opérations de l'OTAN, au financement de la mission.

En Libye, dans le cadre de l'opération Protecteur Unifié, en 2011, la France a été l'un des Alliés les plus actifs dans l'action de l'Alliance pour protéger les populations civiles libyennes.

A l'heure actuelle, la France déploie environ 380 personnels en soutien associé de l'opération maritime de lutte contre les activités terroristes en Méditerranée Sea Guardian.

Le retour de la France dans les structures militaires intégrées de l'OTAN. La décision française de pleine participation à l'OTAN avait deux objectifs : d'une part, accroître notre présence et notre influence dans l'Alliance ; d'autre part, faciliter la relance de l'Europe de la Défense, en levant toute ambiguïté sur une éventuelle concurrence entre les deux organisations.

La France a par ailleurs posé plusieurs conditions à ce retour dans la structure militaire :

la préservation d'une liberté d'appréciation totale pour la contribution de la France à des opérations de l'OTAN ;

le maintien de son indépendance nucléaire : la France a décidé de ne pas rejoindre le Groupe des Plans Nucléaires de l'OTAN (NPG), qui définit la politique nucléaire de l'Alliance ;

aucune force française n'est placée en permanence sous un commandement de l'OTAN en temps de paix ;

la non-participation au financement commun de certaines dépenses décidées avant notre retour dans la structure de commandement.

A la suite d'un vote positif à l'Assemblée nationale, la France annonce officiellement sa pleine participation aux structures militaires de l'OTAN lors du sommet de Strasbourg-Kehl en avril 2009. En conséquence, elle occupe, à partir de 2009, environ 750 postes d'officiers supplémentaires au sein du commandement intégré de l'OTAN, et en particulier le poste de Commandant Suprême Allié pour la Transformation (SACT), occupé entre 2009 et 2012 par le Général Abrial, puis, entre septembre 2012 et septembre 2015, par le Général Paloméros, et aujourd'hui, depuis le 23 mars 2015, le général Denis Mercier.

La France , l'OTAN et la lutte contre le terrorisme

La coopération internationale est une dimension fondamentale de la lutte contre le terrorisme. La France est déjà engagée avec les organisations internationales dont elle est membre – comme l'UE, l'ONU, et l'OTAN - par des relations bilatérales ou par des plateformes dédiées d'échanges de renseignement ou d'expertise.

A ce titre la valeur ajoutée de l'OTAN tient à l'expertise qu'elle a pu développer sur le volet militaire de lutte contre le terrorisme, aussi bien sur le plan opérationnel que sur celui du renforcement militaire des capacités militaires des Etats tiers :

le rôle premier de l'OTAN dans la lutte commune contre le terrorisme international est d'habituer nos armées à travailler ensemble, de les rendre plus efficaces et interopérables pour la conduite d'opérations militaires. Si elle ne conduit pas actuellement d'opérations de contre-terrorisme, ses opérations militaires en particulier en Afghanistan, ont accru l'interopérabilité des Alliés et partenaires engagés.

L'OTAN joue aussi un rôle utile en faveur du développement des capacités de contre-terrorisme des Alliés, en déterminant le besoin d'ensemble.

L'expertise développée au sein de l'OTAN permet également de développer les liens avec les autres organisations internationales compétentes et de contribuer au renforcement des capacités des partenaires en gagés dans le cadre d'une coopération de nature militaire.

La France continuera de contribuer au renforcement des efforts de l'OTAN dans ce cadre clairement défini.

Néanmoins, la responsabilité première dans ce combat contre le terrorisme demeure nationale.

La France, allié solidaire mais autonome

Selon le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale d'avril 2013, la stratégie de défense et de sécurité nationale de la France ne se conçoit pas en dehors du cadre de l'Alliance atlantique et de son engagement au sein de l'Union européenne.

La France reste un allié fiable et solidaire, essentiel à la bonne mise en œuvre des missions de l'OTAN, mais qui conserve une capacité d'action en dehors de l'Alliance et une pleine autonomie de décision. La France assume ainsi pleinement de faire valoir ses intérêts au sein de l'Alliance, d'y conserver une voix originale et d'y être une force de proposition.

La France prend toute sa part à un partage équilibré des responsabilités et des charges :

En matière budgétaire, l'effort de défense français représente 1,8% du PIB en 2017 (estimation), contre 1,79% en 2016, plaçant la France en 7ème position sur 28. La France consacre 25,08% de son budget de défense en 2017 (estimation) aux acquisitions majeures et à la recherche et développement contre 24,48% en 2016 (7ème position sur 28). L'objectif de « tendre vers l'objectif d'un budget de la défense représentant 2 % du produit intérieur brut » est inscrit dès 2013 dans la Loi de Programmation Militaire 2014-2019.

En matière capacitaire, la France est l'un des rares Alliés à disposer d'un outil de défense éprouvé au combat et couvrant l'intégralité du spectre. Les priorités capacitaires nationales permettront de maintenir et de moderniser cet outil de défense, en cohérence avec les objectifs agréés au sein de l'OTAN et de l'Union européenne.

En matière opérationnelle, la France contribue par ses opérations au Sahel et au Levant à la sécurité globale de l'Alliance et de l'Europe. Elle a déployé 300 personnels en Estonie au titre de la présence avancée renforcée, pour contribuer à la mission de dissuasion décidée à Varsovie. Par ses engagements opérationnels, la France contribue à la crédibilité politique et militaire de l'OTAN